



PRÉFET  
DU JURA

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



VILLE DE SAINT-CLAUDE

# CONTRAT DE VILLE 2024-2030



**“ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030”**

**“ENSEMBLE MOBILISÉS POUR AMÉLIORER LA VIE DE  
TOUS DANS NOS QUARTIERS”**



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

**ju  
ra**  
LE DÉPARTEMENT



# Table des matières

1

## Repères

La politique de la ville, c'est i?  
La politique de la ville à Saint-Claude  
Le contrat de ville 2024-2030  
Les quartiers prioritaires  
Les phases de concertation  
La Gouvernance  
Les moyens financiers

2

## Les portraits de quartier

Portrait de territoire  
Portrait quartier des Avignonnets  
Portrait quartier Chabot/ Miroir et  
Faubourg Marcel

3

## Les enjeux prioritaires

Accompagner les quartiers dans leur transition  
Favoriser les liens et les émancipations  
Mobiliser pour l'emploi et l'insertion professionnelle

4

## Les modalités d'évaluation

Questions évaluatives  
Temps d'évaluation extérieur  
Tableaux des indicateurs

5

## Les annexes



### LA POLITIQUE DE LA VILLE, C'EST :

" Son objectif est de contribuer au développement des quartiers pour réduire les inégalités en matière économique et urbaine, pour améliorer les conditions de vie et réduire les écarts entre les quartiers prioritaires et les autres territoires."

### LA POLITIQUE DE LA VILLE À SAINT-CLAUDE :

L'Etat et la ville de Saint-Claude sont engagés depuis de nombreuses années dans cette politique concernant deux quartiers de la ville : Les Avignonnets et Chabot/ Miroir.

Les difficultés économiques connues ces deux dernières décennies sur le bassin d'emploi ont amené l'Etat à développer des dispositifs supplémentaires au contrat de ville : la cité éducative (2021-2024) et la cité de l'emploi (2021-2024).

Un questionnement est apparu lors de la reconduction des nouveaux contrats de ville « engagement 2030 » avec le passage en dessous des 10 000 habitants de l'Unité Urbaine, condition stipulée dans la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaines. Néanmoins les critères de revenu ainsi que le nombre d'habitants dans les quartiers étant toujours respectés, la ville de Saint-Claude a pu être maintenue par le décret du 28 décembre 2023 dans la géographie prioritaire avec une extension du quartier de Chabot/ Miroir intégrant une partie du quartier du Faubourg Marcel.

### LE CONTRAT DE VILLE 2024-2030

Le Comité interministériel des villes (CIV)\* du 27 octobre 2023 a défini les grandes priorités de l'Etat pour « Engagements Quartiers 2030 », à savoir :

- Le plein emploi ;
- La transition écologique ;
- Un meilleur accès aux services publics.

Ces priorités sont soutenues dans le cadre d'une politique de la ville renouvelée et une géographie prioritaire actualisée.

Le contrat de ville est défini pour 6 ans, ce document est un espace partenarial permettant de co-construire des actions et solutions en faveur des habitants des quartiers identifiés comme prioritaires. Cette nouvelle génération se veut :

- Plus lisible
- Resserrée autour d'enjeux prioritaires et déclinés en axes stratégiques
- Qui renforce le travail des partenaires entre les habitants, les acteurs locaux de terrains et les structures institutionnelles
- Qui mobilise le droit commun de l'ensemble des partenaires

---

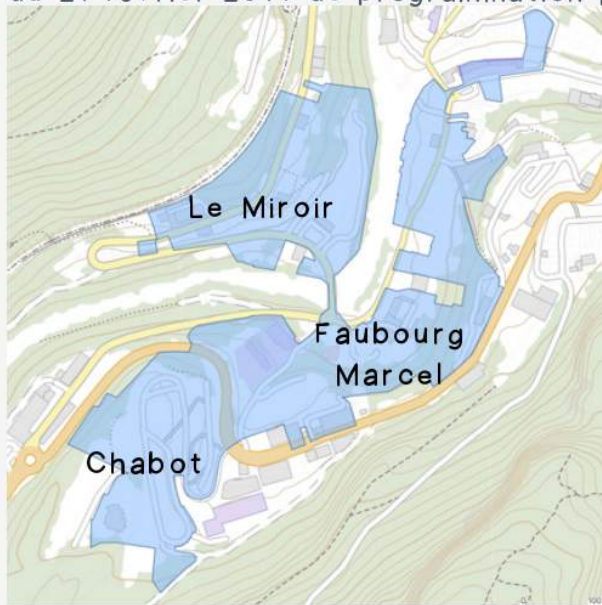
\*Annexe 1 : mesures du Comité Interministérielle des villes

## 1- REPÈRES

# LES QUARTIERS PRIORITAIRES

La géographie prioritaire est définie par l'Etat \* sur la base du critère unique de pauvreté. Elle correspond à des quartiers de 1000 habitants ou plus dont les ménages ont des ressources moyennes inférieures à 60 % du revenu médian (soit 1158 €)

\*Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale



### QUARTIER CHABOT/ MIROIR ET EXTENSION SUR LE QUARTIER DU FAUBOURG MARCEL

**1100 HABITANTS\***

La notion de "quartier vécu" à Saint-Claude doit être prise en compte car les caractéristiques démographiques et topographiques de la ville permettent de poser le constat que les problématiques observées dans les quartiers prioritaires sont partagées sur l'ensemble de la ville mais en volumes/ densités de manière plus prégnantes.



### QUARTIER DES AVIGNONNETS 1100 HABITANTS\*

LES CONSTATS LES PLUS MARQUES pour ces deux quartiers:

- des habitants avec des revenus plus modestes que sur le reste du territoire (taux de pauvreté de plus de 40 %)
- des difficultés d'accès à l'emploi accentuées
- des territoires en transition suite aux différents programmes de déconstruction et de réhabilitation

\*Chiffres population insee 2019

\*Cartes tirées du SIG Politique de la ville

## LES PHASES DE CONCERTATION \*

Les acteurs engagés déjà depuis de nombreuses années dans le cadre du précédent contrat de ville ainsi que les partenaires institutionnels se sont mobilisés pour définir ensemble les enjeux pour les quartiers d'ici 2030.

La parole des habitants recueillie tout au long de l'année a été prise en compte pour définir les priorités.



## LA GOUVERNANCE

L'objectif de cette gouvernance est de permettre de créer une animation ouverte, dynamique et multi partenariale .

### • L'IMPLICATION DES HABITANTS

Le recueil des avis, des attentes des habitants sont des éléments essentiels dans l'animation du contrat de ville.

Plusieurs temps de concertation et/ou de mobilisation seront proposés:

- Une rencontre publique: une fois par an pour faire un retour sur les projets et les avancées de l'année
- Dans une logique "d'allers vers": rencontre dans différents lieux d'activités fréquentés par les habitants (LAEP, espaces jeunes, café des habitants)
- En lien avec le projet social de l'Espace Mosaïque : intégrer des éléments des temps de concertation déjà existants: city dating, Avatar, maraude de l'adulte relais

# 1- REPÈRES

---

## • LES INSTANCES DE PILOTAGE:

### Comité de pilotage :

Sous la responsabilité du Maire et de la Sous-Préfète d'Arrondissement

Composition: exécutif de l'ensemble des partenaires institutionnels signataires du contrat de ville

Ville de Saint-Claude, Sous-préfecture, Services de l'Etat (DDT, DDETSPP, DDFE, DRAC), Communauté de Communes, Département, Région, la CAF, Le bailleur social, France Travail, Education Nationale, SDJES, Ministère de la Justice, l'ARS, les Forces de l'Ordre.

Missions: suivi du contrat de ville, définition de la vision stratégique et veiller à l'optimisation du droit commun, décider d'ajustements des orientations et de la priorisation des travaux.

Modalité d'animation: deux fois par an (fin d'année/ fin du premier semestre) dont un plus spécifiquement consacré à la programmation des actions avec l'étude et la validation des financements.

La mise en place progressive de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs pourra amener à réajuster les modalités de l'Appel à projets.

### Groupes techniques :

Animés par la Déléguée du Préfet et la chargée de mission Politique de la ville de la commune de Saint-Claude.

Composition: partenaires institutionnels, signataires et acteurs de terrain dans une logique de co-construction.

Missions: suivi opérationnel du contrat de ville et de sa mise en oeuvre, et travaux thématiques identifiés sur le terrain.

Modalité d'animation: un ou deux séminaires par an avec l'ensemble des acteurs et rencontres techniques en fonction des besoins et projets en cours.

## 1- REPÈRES

# LES MOYENS POUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

### • DES MOYENS SPÉCIFIQUES \*: (RÉFÉRENCE 2023)

#### - Pour la mise en place d'actions

<b>Appel à projets annuel / Quartiers d'été / Quartiers d'Hiver</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
100 000 € de l'Etat 12 000 € de la Région 10 000 € de la ville	Adutes relais financés par l'Etat au sein d'associations et de la collectivité	Cité de l'Emploi 100 000 € / an 2021-2023 reconduction de 50 000€ pour 2024	Cité éducative 200 000 € / an financés par l'Etat pour la période de 2021-2024

#### - Pour la rénovation urbaine (Hors NPNRU) période 2015-2023

<b>Plus de 6 M€</b>	<b>200 000 €/an</b>	<b>420 000 €</b>
Programme de Démolition dans le cadre de l'Aide à la Pierre (FNAP)	Abattement de TFPB ( Taxe sur le foncier Bâti)	plan de relance pour la réhabilitation de 42 logements A Chabot
Le maintien des quartiers prioritaires sur Saint-Claude, nécessite la mise en place d'une Conférence Intercommunale du Logement*(CIL) et d'une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) portées par la Communauté de Communes compétente en matière de "Politique Locale de l'Habitat". (circulaire du 18/12/23 relative à la mixité sociale dans les QPV)		

#### LA NOUVEAUTE DU CONTRAT VILLE "ENGAGEMENTS 2030"

Les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) : des financements simplifiés et lisibles sur 3 ans

Elles concerneront notamment:

- des projets structurants pour les quartiers politique de la ville,
- projets expérimentaux et innovants, nécessitant plusieurs années de mise en œuvre

### • DES MOYENS DU DROIT COMMUN\*:

L'objectif premier est de réussir à mobiliser les dispositifs du droit commun. Pour exemple et par thématique:

Sécurité : Cellule de veille du CLSPD; Caf: CTG ; Emploi: France Travail ; Jeunesse : PEDT; Logement mixité sociale : CIL/CIA

\*Annexe 3: présentation de la CIL et de la CIA

Annexe 4: Dispositifs mobilisables du droit commun et des dispositifs dédiés en lien avec les Services de l'Etat

## 2- LES PORTRAITS DE QUARTIER/DE TERRITOIRE



### LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

Située en moyenne montagne sur le territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, la position centrale de cette cité de 8951 habitants lui confère le rôle de « capitale » du Haut-Jura.

Sous-préfecture du Haut-Jura et commune membre de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, elle concentre la plupart des services à la population (administratifs, santé, scolaires, transports...). L'avenir notamment de l'hôpital et des voies ferrées font l'objet d'une attention particulière des élus locaux afin de veiller à leur maintien mais aussi à leur possibilité de développement. Elle conforte aussi une fonction commerciale ainsi qu'un réel potentiel touristique.

La ville avec une tradition industrielle manufacturière a été fortement impactée par les crises économiques successives notamment depuis la crise de 2008. Le déclin et/ou la fermeture de plusieurs entreprises implantées historiquement sur le secteur a eu pour effet la réduction massive d'emploi et le départ d'une partie de la population (notamment des plus jeunes).

Saint-Claude en perte de dynamisme économique a du faire face à une paupérisation de ses habitants sur l'ensemble de son territoire. Néanmoins les derniers chiffres de l'emploi sont encourageants.

Depuis octobre 2022, la ville de Saint-Claude s'est engagée au côté de la Communauté de Communes et de l'Etat dans le Programme Petites villes de Demain. Les premières actions déployées dans le cadre de ce programme permettent d'observer une redynamisation des activités commerciales en centre-ville et de renvoyer une image positive et dynamique de la ville.

Cette dynamique nourrie par la labellisation de ce territoire dans le cadre du deuxième temps Territoire d'Industrie vise à accompagner le Haut-Jura dans ses projets de réindustrialisation s'inscrivant tant dans le développement économique qu'en continuité de la tradition industrielle du bassin.

#### POPULATION\*

**-1.8** pts/an de population soit une perte de 2530 habitants en 10 ans

**31 %** de - 30 ans

**27 %** de familles avec enfants dont

**7.3 %** familles monoparentales

#### REVENU\*

**19 110 €** revenu médian

**20 %** taux de pauvreté

#### EMPLOI\*

**6.1 %** taux de chômage dans la zone d'emploi de St-Claude

\* Source Insee 2019-2024 et statistiques Pôle Emploi 4ème trimestre 2023



## 2- LES PORTRAITS DE QUARTIER

# QUARTIER DES AVIGNONNETS

Ce quartier est situé au Nord-ouest de Saint Claude et domine la vallée de la Bienne. Ce quartier a une relation privilégiée avec le grand paysage. Au cœur du quartier se situe une école maternelle et élémentaire, un complexe sportif, deux city stades, un centre social et un espace commercial. Le quartier est aussi en mutation après la déconstruction de trois tours en 2022, laissant des espaces libérés pouvant faire l'objet d'une réflexion de requalification.

### POPULATION

1 100	Habitants (pop estimée)
1.3	Indice de jeunesse
13.6 %	Familles monoparentales
36.4 %	Part de la population étrangère
24.9 %	Part des plus de 60 ans

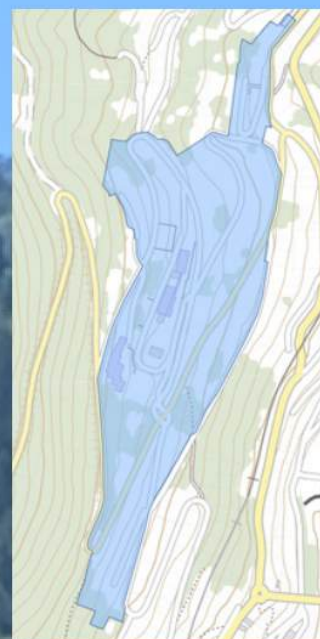
### REVENU

11 387 €	Revenu médian
43.5 %	Taux de pauvreté

### EMPLOI

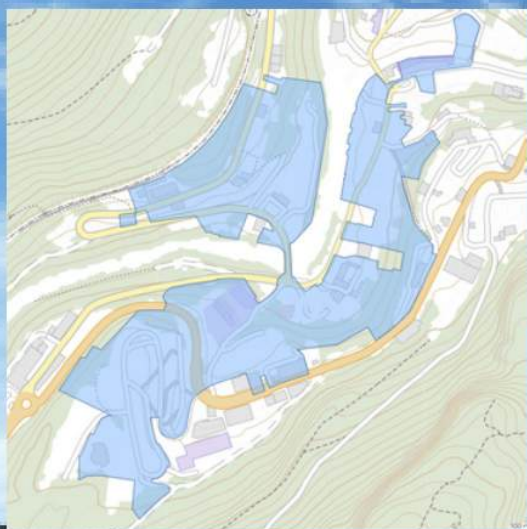
121	Demandeurs d'emploi (Cat A,B,C) au 31/12/23
49 %	représentent des femmes et
13 %	les moins de 25 ans

• Source Insee 2019.2024 et statistiques Pôle Emploi 4ème trimestre 2023



## 2-LES PORTRAITS DE QUARTIER

# QUARTIER CHABOT- MIROIR-FAUBOURG MARCEL



Implanté au sud-ouest de la commune ce quartier se décompose en trois secteurs :

- **Chabot** situé sur un site en belvédère sur la vallée de la Bienne et la départementale D436.

Le quartier est en pleine mutation avec la déconstruction d'un bâtiment emblématique "la Banane" (171 logements en 2022/2023 et le démarrage d'un programme de réhabilitation des 4 bâtiments restants depuis début 2024,

- **le Miroir,**
- **Le Faubourg Marcel:** ancien quartier industriel. ( extension périmètre 2024)

Ces deux secteurs se situent face à face en bordure de Bienne, ils représentent la partie basse de la ville de Saint-Claude. Le quartier bénéficie d'une école maternelle Mouton, d'une école élémentaire du Faubourg et d'équipements sportifs nécessitant une requalification.

### POPULATION

1 100	Habitants (pop estimée)
1.4	Indice de jeunesse
23.6 %	Familles monoparentales
18.9 %	Part de la population étrangère
20 %	Part des plus de 60 ans

### REVENU

11 024 €	Revenu médian
43.3 %	Taux de pauvreté

### EMPLOI

101	Demandeurs d'emploi (Cat A,B,C) au 31/12/23
36 %	représentent des femmes et les moins de 25 ans
15 %	

• Source Insee 2019,2024 et statistiques Pôle Emploi 4ème trimestre 2023 ( réserve par rapport aux chiffreage dans l'attente de nouvelles statistiques avec nouveau périmètre)

## 3- LES ENJEUX PRIORITAIRES 2024-2030

---

Le précédent contrat de ville était construit à partir de 3 piliers définis par l'Etat: Cohésion sociale; Cadre de vie et Renouvellement urbain; Développement de l'Activité économique et de l'Emploi et prenait en compte des axes transversaux:

- jeunesse
- égalité entre les hommes et les femmes
- prévention de toutes les discriminations

Pour cette nouvelle génération de contrat de ville 2024-2030, la circulaire du 31 août 2023 est venue préciser que "le contenu devra être recentré sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien étroit avec les habitants des quartiers, articulés avec les autres stratégies de politiques publiques présentes dans les territoires."

Les différentes phases de concertation auprès des habitants et des partenaires institutionnels et de terrain ainsi que la prise en compte des problématiques rencontrées sur l'ensemble du territoire ont permis de définir 3 enjeux prioritaires. L'enjeu de la sécurité n'a pas été retenu comme axe prioritaire suite aux échanges mais intégré comme un enjeu transversal :



### **1 ACCOMPAGNER LES QUARTIERS DANS LEUR TRANSITION**



### **2 FAVORISER LES LIENS ET LES ÉMANCIPATIONS**



### **3 MOBILISER POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

#### **ENJEUX TRANSVERSAUX**

- **PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DANS LES QUARTIERS**
- **LES FEMMES ET LES JEUNES**

### 3- LES ENJEUX PRIORITAIRES 2024-2030

## ACCOMPAGNER LES QUARTIERS DANS LEUR TRANSITION

Nombre de logement déconstruits:

- 154 Avignonnetts
- 171 Chabot

Nombre de logement en cours de réhabilitation:

- 165 à Chabot

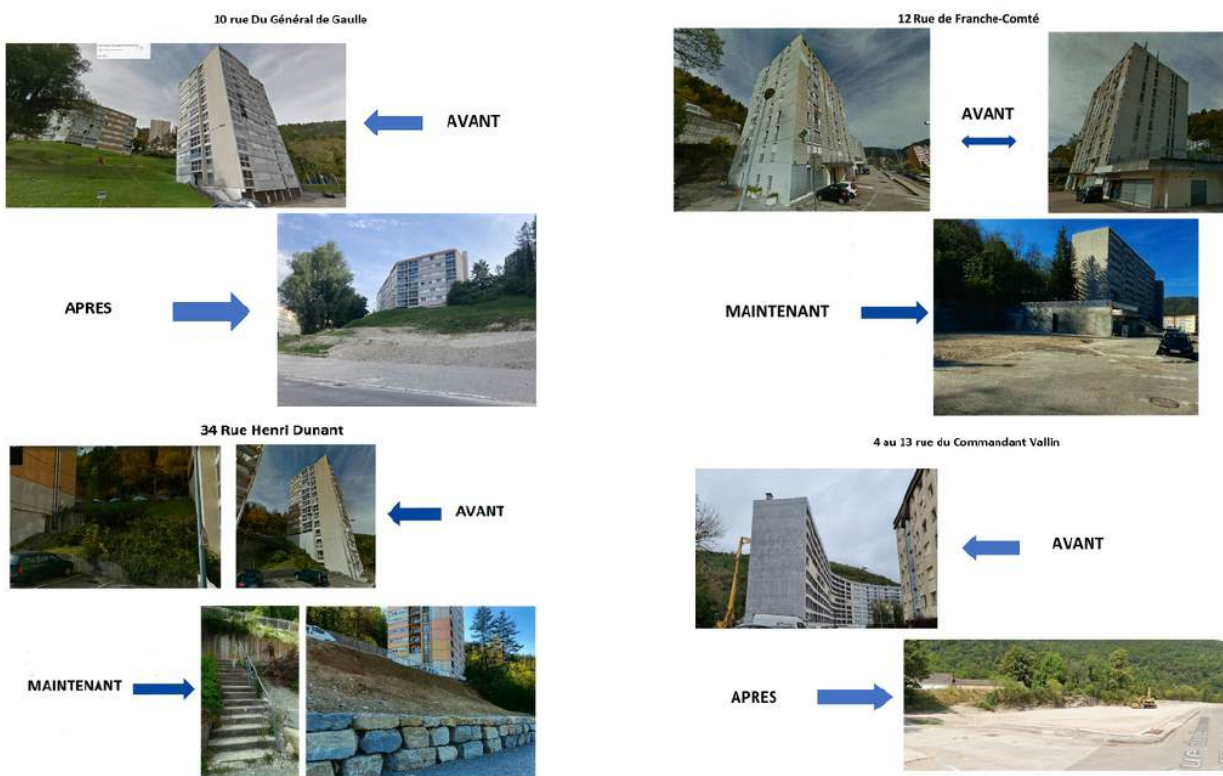
Accompagner les habitants dans les transitions ne peut se résumer à la transition écologique. C'est agir sur différents domaines qui tendent à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Il s'agit par exemple de travailler pour la renaturation des espaces libérés, la précarité énergétique, l'amélioration du cadre de vie.

# 1

## ENGAGER UNE REFLEXION COMMUNE POUR UNE STRATEGIE D'AMENAGEMENT DES QUARTIERS

Suite aux profonds changements urbains intervenus dans les deux quartiers prioritaires depuis le début des déconstructions en 2022, les espaces libérés et leurs usages doivent évoluer. S'ajoute une absence d'offre commerciale de proximité depuis la fermeture des commerces en pied d'immeuble.

Les concertations ont montré l'importance d'une approche globale et donc partagée des besoins en termes d'aménagement et des solutions ou projets pour l'aménagement des deux quartiers.



## ACCOMPAGNER LES QUARTIERS DANS LEUR TRANSITION

### 1. Constituer un groupe de travail stratégique pour l'avenir du quartier

Hors NPNRU, un vaste programme de relogement, de déconstruction puis aujourd'hui de réhabilitation a été engagé par le bailleur social pour faire face à la vacance mais aussi aux enjeux énergétiques.

Ces transformations majeures ont un impact sur l'identité des quartiers. L'objectif est de dessiner l'avenir de ces quartiers en intégrant les enjeux:

- de mixité sociale avec la mise en place d'une CIL et CIA à l'échelle intercommunale
- de transition écologique en améliorant le cadre de vie notamment par la renaturation d'espaces libérés par les déconstructions (quartier des Avignonnets) et poursuivre les réhabilitations des logements, des écoles et des infrastructures sportives (mobilisation du fond vert, exonération TFPB,...)
- de mobilité et d'accessibilité : poursuivre la dynamique engagée via la cité de l'emploi avec un accès à l'information mais aussi mener une réflexion sur les aménagements sur les quartiers
- de prévention/ sécurité: mieux vivre dans son quartier en renforçant les relations de confiance avec les Forces de l'ordre

### 2. Développer une offre de service et commerciale

- Réflexion pour la création d'un espace partagé sur le quartier Chabot (ex: café associatif, lieu d'accueil et d'animation, d'accès aux droits )
- Coopération entre le bailleur et la ville par l'intermédiaire de la manager de commerce, les acteurs de la création et de l'entrepreneuriat pour l'accompagnement des porteurs de projet commercial (redynamiser l'offre commerciale sur les deux quartiers)

# ACCOMPAGNER LES QUARTIERS DANS LEUR TRANSITION

2

## POURSUIVRE ET SOUTENIR LES INITIATIVES EN FAVEUR DU BIEN-VIVRE DANS LES QUARTIERS

Les habitants sont attachés à leurs quartiers et font état d'aménagements et adaptations qui concourent à la sécurisation des espaces publics et à l'embellissement du cadre de vie, tout en tenant compte des questions de transition écologique qui amènent à repenser les réponses et à accompagner les changements de comportements.

### 1. Réparer, embellir les équipements existants et installer des équipements de sécurité

- Renaturation et verdissement (notamment aux Avignonnets), réhabilitation des équipements existants, installations de bancs, poubelles, repenser l'éclairage public...
- Intervention des structures inclusives et réflexion pour proposer des plateaux techniques pour l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) (supports de travail, valorisation des intervenants et amélioration du cadre de vie)

### 2. Accompagner l'évolution des modes de vie

- Actions de sensibilisation à la gestion des déchets, tri, compostage



## 3- LES ENJEUX PRIORITAIRES 2024-2030

---

### 3. Accompagner les transitions

- Sensibiliser les habitants jeunes et adultes au changement climatique et de nouvelles habitudes/ usages (petits gestes, mobiliser les dispositifs économies d'énergie).
- Accompagner les habitants dans ces évolutions et notamment sur les questions d'alimentation et de mode de déplacement doux (pratique du vélo)

### 4. Favoriser l'appropriation et le partage de l'espace public pour tous

- Sécurisation et accessibilité des circulations dans les quartiers : circulation des véhicules et cheminements piétons pour favoriser le déplacement des familles (poussettes) et personnes à mobilité réduite
- Création d'espaces co-construits avec les habitants et animer ces espaces / se les réapproprier
- Encourager les échanges et les liens sociaux, entre les différentes parties des quartiers
- Travailler sur l'image et l'histoire des quartiers et de ses habitants (dans une période de grands changements urbains)
- Faciliter les relations population / forces de l'ordre notamment les contacts et échanges avec les habitants et les jeunes en s'appuyant sur la médiation.



Exemple 2023: Projet création d'un espace convivial avec les habitants sur espace libéré du 12 rue de Franche-Comté ( action co-portée par Espace Mosaïque/ CPIE/Jardins partagés/LMPT)

# FAVORISER LES LIENS ET LES ÉMANCIPATIONS

1.4 Indice de jeunesse  
23.6 % Familles monoparentales sur le quartier des Avignonnets  
82.1 % des collégiens qui résident en QPV sont en CSP défavorisée

Le territoire est doté d'un socle de dispositifs de droit commun et spécifiques qui ont permis la mise en place d'actions dont l'objectif est de répondre "au plus juste" et "au plus près" des difficultés des habitants. L'ambition de ces six prochaines années, sera de poursuivre la dynamique engagée tout en accompagnant les habitants dans leur émancipation.

Créer les conditions pour que chacun trouve sa place dans son quartier, dans la ville et dans la République en favorisant l'accès aux informations, droits et services.

## 1

### MAINTENIR L'OFFRE EXISTANTE ET GARANTIR LEUR ACCÈS AUX HABITANTS

L'offre de services et d'activités est reconnue. Il importe de poursuivre le développement d'actions et services à la population favorisant son autonomie et son émancipation. Cette démarche passe autant par une meilleure communication autour des solutions existantes que par la bonne coordination des acteurs et enfin par l'adaptation des réponses et services.

#### 1. Maintenir et /ou réimplanter des services publics de proximité

- Préciser les besoins d'évolution et / ou d'adaptation en matière d'accès aux droits sur les deux quartiers : par exemple réflexion sur la mise en place d'une permanence du centre social à Chabot (en lien avec l'organisation d'un lieu d'animation mutualisé), accueil France Services, permanence Point Info Jeunesse..

#### 2. Assurer un niveau d'informations de qualité et la rendre accessible au plus grand nombre

- S'appuyer et coordonner la médiation pour accompagner les habitants vers les acteurs et institutions

#### 3. Rendre visible et développer l'offre Jeunesse (de mobilité, de services..)

- En lien avec les acteurs identifiés : Mission Locale, Espace Jeunesse, SDJES, PIJ,...
- Faire connaître la possibilité de proposer des missions de service civique pour les jeunes de 16 à 26 ans sur des missions transversales ( développement durable, solidarité, culture, sport,..)
- Maintenir et favoriser l'accès à la structure d'information Infos Jeunes Jura, réseau d'information



### 3- LES ENJEUX PRIORITAIRES 2024-2030

## FAVORISER LES LIENS ET LES ÉMANCIPATIONS

#### 4. Accompagner les publics vers les usages du numérique

- Faire le lien avec les conseillers numériques du territoire pour envisager des actions dans les quartiers (ex: permanences des conseillers dans les quartiers)

#### 5. Renforcer les actions d'aller-vers pour toucher les publics les plus éloignés notamment les jeunes et les femmes

#### 6. Agir en faveur de l'émancipation des filles et des femmes

#### 7. Maintenir une offre de formation au français pour l'autonomie et coordonner les intervenants



Atelier danse pour les femmes



Atelier réparation vélo en pied d'immeuble

# FAVORISER LES LIENS ET LES ÉMANCIPATIONS

2

## FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE ET DEVELOPPER L'AMBITION SCOLAIRE

En coordination étroite avec la cité éducative\* et avec les parents, les dispositifs et actions éducatives visent à donner aux enfants et jeunes toutes les chances et opportunités leur permettant de réaliser leur parcours scolaire et leur projet professionnel.

### 1. Soutenir les enfants et les jeunes dans leurs projets et leurs parcours

### 2. Maintenir les dispositifs existants qui ont montré leur plus-value

- Programme de Réussite Educative, Clas...
- L'ambition scolaire c'est aussi amener les élèves à poursuivre leur scolarité et cela passe par une facilitation de leur mobilité physique en leur proposant des moyens de transports vers des villes étudiantes (Lyon, Dijon et Besançon), d'où la nécessité du maintien des lignes ferroviaires.

### 3. Accompagner la parentalité:

- LAEP, réseau parentalité CAF et toute initiative permettant de favoriser la participation des parents aux projets et activités

### 4. Mener une articulation avec les orientations de la cité éducative

### 5. Ouvrir les champs des possibles en matière d'orientation notamment auprès des parents, des jeunes filles

### 6. Développer une offre d'accueil pour la petite enfance et améliorer les conditions d'accueil des enfants

- Réflexion sur un transfert de la crèche municipale sur quartier Chabot
- Elaboration d'un plan de rénovation des écoles (fonds vert)



Atelier fresque CLAS



Création d'une balade contée aux Avignonnets

\*Annexe 5: Présentation de la cité éducative 2022-2024

# FAVORISER LES LIENS ET LES ÉMANCIPATIONS

### 3

## REPENDRE AUX BESOINS EN SANTÉ DES HABITANTS

Les fragilités et problèmes de santé constituent un frein au projet de vie de certains habitants pour qui l'accès aux soins et la santé restent compliqué. Il s'agit donc de favoriser la prévention et le dépistage auprès des populations les plus fragiles. Le besoin de santé des habitants nécessite le recours à des services hospitaliers de proximité surtout dans la mesure où la proximité est le besoin exprimé en priorité dans tous les domaines.

### 1. Développer les actions de prévention et médiation en santé:

- Actions en faveur des jeunes enfants, adultes, personnes en situation de handicap et plus particulièrement les femmes et les seniors (Point Info Santé), éducation alimentaire et autres actions de prévention/ dépistage précoce
- Création d'une CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé)

### 2. Prendre en compte les besoins en santé mentale:

- Poursuivre l'animation du groupe de santé mentale,
- Outiller les acteurs de proximité: formation, renforcer le repérage de situations d'addiction (adulte relais Oppelia Passerelle 39)

# FAVORISER LES LIENS ET LES ÉMANCIPATIONS

4

## SOUTENIR ET IMPULSER UNE OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE

La ville de Saint-Claude a une culture associative très forte tant au niveau sportif que culturel. A ce titre, elle vient d'être labellisée pour trois ans " commune sportive " afin de mettre en lumière cette richesse, la qualité des relations avec les clubs, la disposition des équipements sportifs, l'animation et la promotion de l'activité sportive pour tous ainsi que de saluer l'engagement et le travail des bénévoles.

Le précédent contrat de ville a permis la mise en place de nombreuses actions notamment autour de l'accès à la culture et à l'ouverture à des pratiques artistiques. Ces actions se révèlent être de réels leviers d'émancipation et d'échanges. Le contrat de ville visera à relancer les relations avec le secteur sportif (clubs, service jeunesse) et à maintenir l'offre d'activités culturelles.

### Encourager les projets culturels et sportifs coconstruits avec les habitants

- Favoriser l'accès des enfants et jeunes des quartiers aux activités et pratiques éducatives et de loisirs de la ville (lien service jeunesse, CAF/ALSH)
- Augmenter les interventions de clubs ou structures sportives dans les quartiers pour les enfants et les jeunes, vecteur éducatif, citoyenneté et de mixité (sociale, genre et culturelle)
- Maintenir le lien avec les acteurs et les lieux culturels de la ville ou du bassin et augmenter l'accès et la pratique culturelle et artistique.

# MOBILISER POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Moyenne des deux QPV:  
14 % Taux de chômage des moins de 25 ans, 62.3 % niveau de formation inférieur au bac  
42 % Taux de chômage des femmes  
31.3% Taux d'emploi des femmes ( 64.3 % dans l'EPCI)

Conformément aux orientations nationales, l'enjeu est d'offrir des opportunités aux habitants en renforçant des actions ciblées sur les publics les plus éloignés de l'emploi.

Les axes stratégiques développés seront en adéquation avec les objectifs, les actions et la dynamique partenariale portées par la Cité de l'emploi\* depuis 2021 et en cohérence avec les modalités d'intervention de France Travail (FT) et de la mise en place du Réseau Pour l'Emploi (RPE).

## 1

### SE COORDONNER POUR MIEUX TOUCHER LES PUBLICS ET LEVER LES FREINS À L'EMPLOI

La cité de l'emploi a démontré la plus value de la coopération et de la coordination des professionnels au service du parcours d'insertion socioprofessionnelle des habitants. La démarche sera appliquée au contrat de ville avec les partenaires de terrain pour penser les actions complémentaires/ en amont aux dispositifs et actions de droit commun (FT,RPE,IAE..)

**1.Rendre lisible et accessible l'offre d'accompagnement vers l'emploi**

**2.Poursuivre les instances de coopération initiées dans la cité de l'emploi**

**3.Développer des actions de remobilisation sociale notamment auprès des jeunes et des femmes**

**4.Organiser et développer l'offre de formation linguistique**

# MOBILISER POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

2

## FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE CREATION D'ENTREPRISES

Parmi les pistes d'insertion, la création d'entreprises constitue un levier que les habitants identifient tout en indiquant mal connaître les rouages et interlocuteurs. Il s'agira de faciliter l'accès à l'information et à l'accompagnement des projets de création dans et hors quartiers.

### 1. Rendre lisible l'offre d'accompagnement et mise en place d'ateliers

- Ateliers via France Travail, le Réseau Pour l'Emploi et autres acteurs de la création d'entreprise

### 2. Maintenir et développer le commerce dans les quartiers et accompagner les porteurs dans leur projet de création

3

## DEVELOPPER LES LIENS AVEC LES ENTREPRISES

Rapprocher les entreprises des habitants adultes et jeunes est un facteur de cohésion et d'ouverture de possibilités réciproques en matière d'insertion, de détection de talents et de découverte du tissu économique du bassin.

### 1. Organiser des rencontres employés/ employeurs de proximité

### 2. Favoriser le lien au monde de l'entreprise dès le plus jeune âge

(en lien avec la cité éducative)

### 3. Favoriser le développement des clauses sociales

## 4-LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

---

### LES MODALITES D'ÉVALUATION

Pour assurer le suivi et l'évaluation du contrat de ville, des questions évaluatrices ainsi que des indicateurs ont été définis.

Ces éléments serviront de base pour l'évaluation de mi-parcours prévu en 2027 puis pour l'évaluation finale en 2030.

Les modalités d'évaluation seront susceptibles d'être complétées et réajustées au vu des travaux menés lors des GAP "Gouvernance – Animation – Pilotage" régionaux animés par Trajectoires Ressources.

#### 1

#### QUESTIONS EVALUATIVES

- En quoi le contrat de ville a favorisé l'implication des partenaires notamment les signataires et d'optimiser la mobilisation de leur moyens de droit commun ? (ex du groupe de travail stratégique pour l'avenir du quartier)
- En quoi le contrat de ville et son animation a permis de poursuivre voire de développer les projets partenariaux ?
- Quel impact de la concertation / consultation des habitants sur les actions et projets de la politique de la ville ?

#### 2

#### TEMPS D'ÉVALUATION EXTERIEUR

Il est envisagé de faire appel à un prestataire afin d'accompagner la collectivité dans la mise en oeuvre de la démarche d'évaluation.

L'objectif est de pouvoir bénéficier d'une analyse avec une vision externe pour le suivi et les effets des actions menées dans le cadre du contrat de ville.

#### 3

#### TABLEAU DES INDICATEURS ( page suivante)

Des indicateurs ont été définis pour chaque axe stratégique de chaque enjeu. Ce tableau servira d'outil de suivi lors des comités de pilotage pour permettre de faire le bilan des avancées des orientations de ce contrat de ville.

# TABLEAU DES INDICATEURS

Enjeux prioritaires	Objectifs stratégiques	Critères d'évaluation	Partenaires associés
Accompagner les quartiers dans leur transition	1. Engager une réflexion commune pour une stratégie d'aménagement des quartiers	Nombre de rencontres Mise en place d'un plan d'action	Ville/ Etat/Communauté de Communes (CC)/ Bailleur social/Département/ Région
	2. Poursuivre et soutenir les initiatives en faveur du bien-vivre dans les quartiers	Nombre d'équipements réparés et installés Nombre d'actions proposées et l'évolution du taux de la participation des habitants	DDT, Bailleur social, Région, Département, service techniques ville/espace mosaïque, CC, Jardins partagés, CPIE, collectif d'insertion, SICTOM, missions locales et autres acteurs de terrain
Favoriser les liens et les émancipations	1. Maintenir l'offre existante et garantir leur accès aux habitants.	Fréquentation des services publics création de nouveaux lieux d'animations ou d'ateliers nombre de projets associant les habitants	Services de la ville, services de l'Etat, CAF, Département, médiathèque, adultes relais, MILO, chambre des métiers,
	2. Favoriser la réussite éducative et développer l'ambition scolaire	Nombre d'enfants bénéficiaires du CRE, CLAS, et autres dispositifs bilans qualitatifs variation du taux de décrochage scolaire	Pôle enfance Jeunesse et Sports , Espace mosaïque, CAF, Education Nationale, SDEJS, MILO, organismes de formation, acteurs de la cité éducative,



## 4-LES MODALITES D'EVALUATION

Enjeux prioritaires	Objectifs stratégiques	Critères d'évaluation	Partenaires associés
Favoriser les liens et les émancipations	3. Répondre aux besoins en santé des habitants .	Nombre d'actions et typologie du public bilan qualitatif des actions	CCAS, ARS, Mutualité Française, CPAM, CLSM,
	4. Soutenir et impulser une offre culturelle et sportive	Nombre d'actions proposées Typologie du public suivis du nombre de licenciés sportifs issus des quartiers	Pôle Education Jeunesse et Sports, SDJES La Maison des associations le centre social, La Fraternelle, clubs sportifs,
Mobilisation pour l'emploi et l'insertion professionnelle	1. Se coordonner pour mieux toucher les publics et lever les freins à l'emploi	nombre de rencontres de coopération nombre d'actions co-portées	DDETSPP, DDFE, Département, acteurs de la cité de l'emploi, CCI, service commerce de la vile, service développement économique de la CC, CCI, réseau des entreprises s'engagement,
	2. Favoriser l'accompagnement des projets de création d'entreprises	Nombre d'accompagnement de porteurs, nombre d'ouverture de commerces ou autres activités	
	3. Développer les liens avec les entreprises	nombre de rencontres nombre de clauses sociales	
Enjeux Transversaux		Critères d'évaluation	Partenaires associés
Prévention et sécurité dans les quartiers		Nombre de cellule de veille/ par an, nombre de situations évoquées; nombre d'actions spécifiques sur cette thématique	Membres de la cellule de veille et du CLSPD
Les Femmes et les Jeunes		produire des statistiques générées pour chaque action	Déléguée Départemental aux Droits des Femmes

## 8- SIGNATAIRES

<p><b>Pour l'Etat</b> <b>Le Préfet du Jura</b></p>  <p><b>Serge CASTEL</b></p>	<p><b>Pour la Ville de Saint-Claude</b> <b>Le Maire</b></p>  <p><b>Jean-Louis MILLET</b></p>
<p><b>Pour la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude</b> <b>La Présidente</b></p>  <p><b>Isabelle HEURTIER</b></p>	<p><b>Pour le Département du Jura</b> <b>Le Président</b></p>  <p><b>Gêrôme FASSET</b></p>
<p><b>Pour le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté</b> <b>Le Présidente</b></p>  <p><b>Marie-Guite DUFAY</b></p>	<p><b>Pour la Maison Pour Tous</b> <b>Le Directeur Général</b></p>  <p><b>Eric POLI</b></p>
<p><b>Pour la Caf du Jura</b> <b>Le Directeur</b></p>  <p><b>David TORRES</b></p>	<p><b>Pour l'ARS Bourgogne Franche-Comté</b> <b>La Directrice Territoriale</b></p>  <p><b>Ghislaine WANWANSAPPEL</b></p>
<p><b>Pour France Travail</b> <b>La Directrice Territoriale</b></p>  <p><b>Claire NOMBLOT</b></p>	<p><b>Pour le Ministère de l'Education Nationale</b> <b>L'IA-DASEN</b></p>  <p><b>Fabien BEN</b></p>
<p><b>Pour le Ministère de la Justice</b> <b>La Procureure de la République</b></p>  <p><b>Julie FERGANE-TAUZY</b></p>	<p><b>Pour la Caisse des Dépôts</b> <b>Le Directeur</b></p>  <p><b>François LAIGNEAU</b></p>

# SIGNATAIRES

---



# Table des matières des Annexes

1

Les mesures du Comité Interministérielle des villes du 27 octobre 2023

2

Synthèses des concertations habitants et partenaires

3

Présentation de la CIL et de la CIA

4

Dispositifs mobilisables du droit commun et des dispositifs dédiés

5

Feuilles de route Cité Educative et Cité de l'Emploi

6

Les contributions des partenaires signataires

7

Glossaire



## Pour la transition écologique

### DES QUARTIERS PLUS VERTS

- Ajout de 24 nouveaux quartiers retenus dans le programme « quartiers résilients » d'accompagnement à la transition écologique des quartiers.
- Doublement de la part du **fonds vert dans les quartiers**, avec un objectif de 15 %.
- Concours d'architectes « Quartiers de demain » avec 10 quartiers volontaires
- Création d'**espaces nature** accessibles à tous et multiplication des « aides éducatives » dans les QP

### RÉNOVATION URBAINE

- Accélération de la **rénovation des équipements en QP** :
  - > Les **écoles de quartier** (150 millions du fonds vert)
  - > Les centres commerciaux (relance rénovation ANCT).
- Grand plan de réhabilitation des **copropriétés dégradées**

### MOBILITÉS DOUCES ET DURABLES

- Favorisation de la pratique du vélo dans les QP :
  - > Priorisation de la **desserte des QPV** dans les appels à projet du fonds Mobilités actives.
  - > Amplification du dispositif « **Savoir Rouler à Vélo** ».
- Amélioration de la desserte des QPV dans le cadre du projet des futurs (SERM) et prioriser des QPV dans le soutien aux projets de transports collectifs en site propre.
- Expérimentation du **recours automatique à la tarification sociale-solidaire** en matière de transports en commun.

### ACCUEIL JEUNE ENFANT

- Soutien aux **places nouvelles** dans les territoires **sous-dotés**.
- Expérimentation d'une **tarification en fonction des ressources** des familles
- Pérenniser la distribution du **kit des 1 000 premiers jours** dans l'ensemble des QPV.

### REUSSITE EDUCATIVE

- Assurer la convergence progressive du **zonage des QPV et de l'éducation prioritaire**
- Généraliser les **cités éducatives** dans les QPV d'ici la fin du quinquennat.
- Assurer l'ouverture des **collèges de 8h à 18h** en REP et REP+ dès 2024.
- Favoriser l'accès aux **internats d'excellence** pour les élèves boursiers des QPV
- **Mixité sociale et scolaire** : attractivité des établissements (options, sectorisation)
- **Élèves du 1er degré** : ouverture dernière quinzaine d'août en REP.
- Achever le **dédoublage des classes de grande section** en REP et REP+, et renforcer les apprentissages dès les premières années de maternelle (MS)
- Renforcer l'**accueil des enfants à partir de 2 ans** dans les QPV.
- Planter des **campus connectés** au sein des QPV
- Augmenter le nombre de **colocations solidaires** étudiantes dans les QPV.

### SANTE ET ACCES AUX SOINS

- Accès aux soins de **300 000 personnes par des centres de santé**, avec accompagnement psycho-social et des acteurs de « l'aller-vers » ⇒ 60 d'ici 2027.
- **4e année de professionnalisation en médecine générale** dans les territoires moins bien dotés en médecins, plus de stages ambulatoire en QPV.
- Encourager l'engagement de **l'hôpital public dans les quartiers**
- **Alimentation de qualité** en QPV → programme « mieux manger pour tous »
- Renforcer la **médiation et la politique de prévention**, notamment à l'école

## Pour le plein emploi

### ENTREPRENEURIAT ET TRAVAIL INDÉPENDANT

- Programme d'**inclusion par le travail indépendant** (100 millions € en 4 ans).
- Programme « **Entrepreneuriat Quartiers 2030** » (Bpi et BT, 456 millions / 4 ans)
- **Réseau des FS** dans les QPV pour l'accompagnement à la **création d'entreprises**
- Mobilisation de la Team France Export (TFE) /projets à l'international.
- Nouvelle gouvernance de l'entrepreneuriat dans QP: création d'un **collectif des Entrepreneurs Quartiers 2030 et des comités locaux** dans les territoires volontaires.

### INSERTION DANS L'EMPLOI

- Financements des associations, **porteuses de solutions innovantes pour remobiliser des publics les plus éloignés de l'emploi** (culture, sport...) → 300 millions € sur 3 ans ⇒ cible la moitié pour les habitants des quartiers.
- Mise en place de **300 pactes plein emploi** : relais des cités de l'emploi et en cohérence FT

### FORMATION PROFESSIONNELLE

- Expérimentation d'une option « **entrepreneuriat** » dans certains LP.
- **Apprentissage dans les QPV**
  - 80 000 jeunes apprentis QP/an d'ici 2027 et 8 000 jeunes QP en Prépa-apprentissage jusqu'à 2027.
- 4 nouveaux centres **EPIDE dans les QPV** et un plan d'actions ciblé pour 5 000 jeunes de QPV.
- Plus de jeunes issus des QPV dans les **écoles de production** et nouvelles écoles de production dans les QPV ou à proximité
- Ouverture de **Classes Prépas Talents en QP** (1ère Quartiers Nord à Marseille rentrée 2024).
- Développement du **mentorat dans la fonction publique**.

### MOBILISATION DES ENTREPRISES

- Augmentation à **5 000 du nombre d'entreprises partenaires de la démarche « Les entreprises s'engagent pour les quartiers »**, soit 2000 entreprises supplémentaires.

### LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Dès 2024 : **testings** / accès aux stages, à l'embauche, au logement ou aux prêts bancaires (DILCRAH, pour viser à terme 500 entreprises par an).
- **Baromètre des discriminations** dans les territoires (accès à certains métiers, biens ou services).

### CULTURE

- Étendre les horaires d'**ouverture des bibliothèques**
- **Partenariats établissements culturels/collectivités/structures** en QPV (colo artistiques).
- Encourager l'utilisation du **pass Culture en QPV**.
- Multiplier les **Micro-Folies** et adapter leur offre aux territoires.
- Conforter l'action des **Ateliers Médicis** de Clichy Montfermeil (2 programmes de résidences d'artistes)

### SPORT

- Labellisation et déploiement de **10 000 clubs sportifs engagés** d'ici la fin 2024
- Financement / **recrutement et formation de 1 000 éducateurs socio-sportifs** (204€/an sur 3 ans)
- Mise en place d'une « **Alliance pour l'inclusion par le sport** » co-pilotage de la politique publique de l'inclusion par le sport.
- **Plan 5 000 terrains de sport « Génération 2024 »** (construction ou rénovation de 5 000 terrains de sport d'ici 2026, dont un tiers des projets dans les quartiers, soit 100 millions d'euros sur trois ans).

### SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE

- **FAR**, force interministérielle, renforcer l'action de l'État dans un territoire en crise
- Augmenter la **présence policière sur la voie publique**.
- Intensifier la **lutte contre le trafic de stupéfiants**.
- Renfort des forces de sécurité intérieure pour **mieux protéger les femmes dans l'espace public**
- Favoriser le rapprochement police/population avec la création de **DCPP**

### PROXIMITE, LIEUX DE VIE ET DE SERVICES

- **FS et France Services mobiles** : élargir le bouquet de services (entrepreneuriat, médiation)
- Achever la couverture des QPV en **centres sociaux et espaces de vie sociale**.
- **Former 2 500 aidants numériques** : accompagner les habitants des quartiers aux usages du numérique.
- Poursuivre le **fonds de co-investissement de l'ANRU** : **40 centres de santé et 100 crèches dans les QPV**.
- Renforcer la présence humaine dans les quartiers : **simplifier, professionnaliser les AR**
- Renforcer la présence de **gardiens dans les logements sociaux** et la présence de proximité aux personnels d'agence

### GRAND AGE

- **Nouvelles modalités d'accompagnement des personnes âgées** dans 20 QPV, partenariat bailleurs et associations et investissement dans les résidences autonomie situées dans des QPV.

# 1- LES MESURES DU COMITÉ INTERMINISTÉRIELLE DES VILLES

## Pour une politique de la ville renouvelée

### PLUS DE MIXITE SOCIALE DANS LE LOGEMENT

-- Résidences à enjeu de mixité sociale

- Mesures fortes pour favoriser la mixité sociale (location choisie, le rôle du maire pour les attributions dans les QPV, la mobilité résidentielle.
- Accueil des plus fragiles en dehors des QPV : bailleurs (structure de loyers et obligations), ne plus attribuer de DALO et ne plus créer de places d'hébergement en QPV
- Diversification des typologies de logements et des modalités de gestion des logements neufs ou rénovés en QPV, avec une attention à la rénovation du parc privé quand il joue son rôle dans le parcours résidentiel des ménages.

### DE NOUVEAUX OUTILS POUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

- Simplifier la gouvernance

- > Actualiser la géographie prioritaire avec les élus locaux, en lien avec les évolutions de l'éducation prioritaire
- > Renforcer la présence humaine dans les quartiers : simplifier et accompagner la professionnalisation des AR.
  - > Généraliser les financements pluriannuels ⇒ majorité de CPO
  - > Recourir davantage aux subventions de fonctionnement pour les petites associations.
- > Prolonger les conventions d'abattement de la TFPB jusqu'en 2030 pour des actions pluriannuelles en matière d'amélioration du cadre de vie.
- > Attractivité des dispositifs fiscaux pour l'activité économique dans les quartiers : 2025 incitations fiscales cohérentes avec la géo prioritaire.
  - Favoriser la participation citoyenne
    - > Des contrats de ville plus opérationnels et resserrés autour de projets co-construits avec les habitants (volet citoyeneté).
      - > Développer le fonds de participation des habitants (FPH) .
      - Mobiliser le droit commun
    - > Augmenter de 90 millions d'euros de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) en 2024.
      - > Nouvelles conventions interministérielles d'objectifs, déclinées au niveau local, suivies annuellement.
  - Évaluer et innover
- > Faire de la data science un outil de connaissance territoriale et de territorialisation des politiques publiques au bénéfice des quartiers.
  - > Développer des fondations territoriales permettant de financer des projets communs entre public et privé.
    - Soutenir l'investissement dans les contrats de ville
  - > Financer des projets d'investissements dans les QPV, avec plus de trois milliards d'euros de l'État et de la BT
- > Financer des chefs de projets chargés de l'ingénierie des contrats de ville en matière d'investissement et de développement économique

## 2- SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS HABITANTS ET PARTENAIRES



### Synthèse concertation habitants

#### Préambule

Les contrats de ville actuels ont été prorogés jusqu'au 31 décembre 2023. Une circulaire du 31 août 2023 est venue préciser les attentes et le calendrier d'élaboration des nouveaux contrats ville intitulés "Engagements Quartiers 2030" avec une finalisation attendue au plus tard le 31 mars 2024.

Le 27 octobre 2023, un comité interministériel des villes a permis de présenter les nouvelles mesures prévues pour les quartiers prioritaires ainsi que les thématiques pouvant être développées dans les nouveaux contrats de ville.

Un décret devrait paraître avant la fin de l'année pour connaître la nouvelle géographie prioritaire avec la liste des quartiers concernés.

Le recueil de la parole des habitants, de leurs avis et projets pour les quartiers doit faire partie intégrante de la construction des futurs plans d'actions 2024/2030.

Les habitants sont invités à s'exprimer durant ce temps d'écriture du contrat de ville notamment par le biais de rencontres habitants/élus. En complément de ces temps d'échanges, l'Etat a mis en place une plateforme de concertation publique au niveau national « quartier 2023 ».

Cette phase de concertation s'est déroulée jusqu'au 31 octobre 2023.

#### Situation de la ville de Saint-Claude

Depuis les années 2000, L'Etat a identifié des quartiers en difficulté sur la commune de Saint-Claude ce qui a conduit à la mise en place d'une succession de contrats entre la collectivité et l'Etat.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014 a défini la géographie prioritaire de la politique de la ville pour concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficulté.

Ces quartiers doivent répondre à plusieurs critères :

- Les territoires urbains concernés sont les unités urbaines définies par l'INSEE ayant une population **d'au moins 10 000 habitants**
- Le nombre minimal d'habitants d'un quartier est fixé à **1 000**
- **Le critère de revenu des habitants**

Dans le cadre du dernier contrat de ville (2015-2023), deux quartiers ont été identifiés :

- Le quartier des Avignonnets ( 1067 habitants en 2019)
- Le quartier Chabot-Miroir (772 habitants en 2019)

Pour cette nouvelle génération de contrat de ville « Engagement Quartiers 2023 », ces critères s'appliquent toujours. De ce fait, la ville de Saint-Claude est dans l'incertitude du maintien de ces deux quartiers dans cette politique car l'unité urbaine de la ville est passée en dessous des 10 000 habitants.

Une proposition d'extension des quartiers existants a été proposée à l'ANCT montrant que les deux autres critères peuvent être respectés.

- Le quartier des Avignonnets (périmètre peu élargi) : 1100 habitants
- Le quartier Chabot-Miroir avec une extension sur le quartier du faubourg marcel attenant : 1100 habitants.

## 2- SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS HABITANTS ET PARTENAIRES

### *Modalités de concertation*

Compte tenu de cette incertitude, les réunions de concertation avec les habitants n'ont pas été menées spécifiquement pour l'élaboration d'un nouveau contrat de Ville.

Néanmoins plusieurs temps de concertation ont été réalisés entre 2022-2023 avec le soutien notamment de l'Espace mosaïque, centre social implanté sur un des quartiers (Avignonnets).

Dans le cadre du nouveau projet social du centre social, un certain nombre d'outils ont été mis en place afin de recueillir la parole des habitants de manière continue :

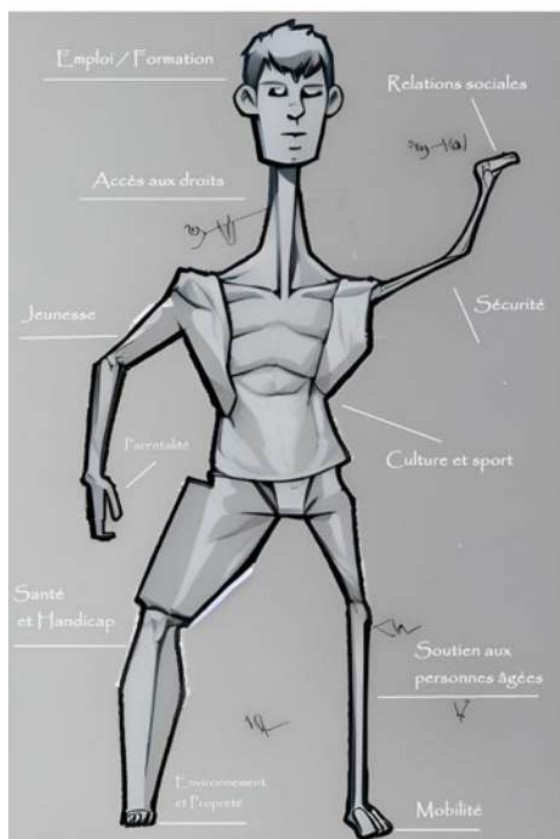
#### **- Des maraudes de l'adulte relais :**

L'adulte-relais présent au centre social sillonne quotidiennement les différents quartiers de Saint-Claude à la rencontre des habitants afin de communiquer sur les actions mais aussi en proposant à ces derniers de participer une fois par an à l'action « City Dating ». Ce lien régulier permet de connaître le ressenti des habitants, leurs besoins, attentes et envies tout au long de l'année.

#### **- La création d'un Avatar de Saint-Claude (2022)**

Afin d'alimenter un diagnostic d'habitants en continue, un questionnaire avait été élaboré mais il s'est avéré trop long, trop impliquant, trop compliqué à répondre pour les habitants. Un outil innovant a été mis en place, en proposant aux habitants de dessiner leur avatar de Saint-Claude selon différentes thématiques avec l'aide de l'adulte-relais.

Ces deux outils ont permis de recueillir la parole de **81 personnes** dont **50 % vivaient en QPV**. **65 %** des personnes questionnées étaient **des femmes**.





## 2- SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS HABITANTS ET PARTENAIRES

### - Les city-dating (fin d'année 2022)

Deuxième articulation de la participation des habitants, suite aux maraudes de l'adulte-relais, cette action a eu pour but de réunir les habitants de Saint-Claude afin d'établir des constats concernant leur vision du territoire mais également recueillir leurs besoins, attentes et envies.

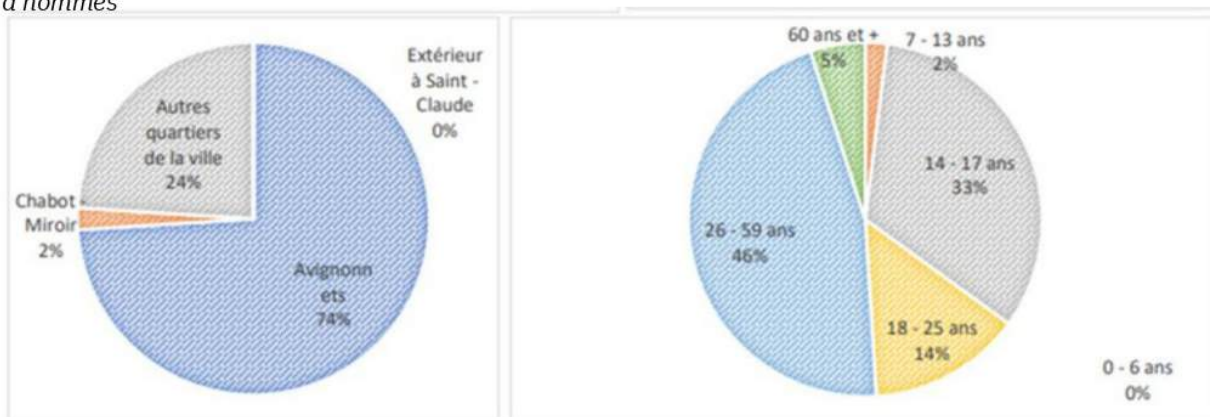
Quatre city dating ont eu lieu en novembre 2022 sur les thèmes suivants : « **Lien social** » (Culture, relations sociales, sport), « **Parentalité Jeunesse** », « **Inclusion sociale** » (emploi, formation, accès aux droits, santé, handicap, mobilité), « **Cadre de vie** » .

*Les informations recueillies dans le cadre de ces concertations, ne concernent pas seulement les quartiers*

*prioritaires mais le territoire de la ville dans son intégralité.*

#### **Indicateurs :**

**43** participants ; Moyenne d'âge de **31** ans et un âge médian de **27** ans ; **58** % de femmes et **42** % d'hommes



En complément, trois autres initiatives ont été menées en 2023 sur des thématiques ciblées « **cadre de vie** » notamment suite à la destruction de plusieurs tours situées dans les deux quartiers qui ont laissé la place à des espaces libérés sans projet à court ou moyen terme.

#### - Un questionnaire : ( mai/juin)

Environ 300 questionnaires distribués par l'adulte relais dans toutes les boîtes aux lettres des quartiers

de Chabot et des Avignonnets. (à la demande de Monsieur le Maire). **32 réponses** sur le quartier des

Avignonnets, pas de retour sur Chabot.

#### - Une rencontre habitants :

Organisée en juin avec pour thème la création d'un espace convivial co-construit avec eux sur un des

espaces libérés. **21 habitants** étaient présents du quartier des Avignonnets (du haut et du bas ).

#### - Une visite des élus de la Région le 27 juin 2023

Visite des deux quartiers suivis d'un temps d'ateliers en présence d'élus, d'habitants (**6 personnes**) et

d'acteurs de la politique de la ville pour réfléchir aux forces, faiblesses et perspectives des quartiers en

matière de cadre de vie.

## 2- SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS HABITANTS ET PARTENAIRES

### *Les enseignements de ces concertations :*

#### **1) Une concertation tout au long de l'année avec des supports multiples mais qui reste perfectible**

Les modalités de concertation sont intéressantes par leur format mais il reste difficile de mobiliser en nombre les habitants. En revanche certains d'entre eux sont moteurs et participent régulièrement aux temps de réflexion proposés. Il est plus difficile de recueillir la parole des habitants du quartier de Chabot car il n'existe plus de lieu de rencontre (Antenne du centre social) sur place en dehors du CLSH.

Même si ce diagnostic reste relatif, des besoins et des attentes ont été identifiés.

#### **2) En matière de cadre de vie / habitat / mobilité**

- **Cadre de vie** : L'environnement des habitants a été fortement modifié avec la démolition de plusieurs tours dans les deux quartiers mais sans de projection pour leur quartier de demain. (pas de projet à moyen ou long terme défini pour l'instant sur les espaces libérés)

Dans le quartier des Avignonnets, les habitants sont dans l'attente de réparation de certains équipements (escaliers, cheminement) mais aussi de nouveaux aménagements. Ils souhaiteraient des commerces (épicerie/ boulangerie/ café/ pharmacie) mais aussi de lieux de rencontres (aire de jeux enfants/ bancs/ barbecue publique...) pour une vie de quartier plus vivante.

- **Habitat** : l'état des bâtiments dégradés ou vétustes a été souligné (programme de rénovation des bâtiments du quartier Chabot va débuter le 31 décembre 2023) ainsi que la propreté des quartiers.

- **Mobilité** : rupture entre le quartier des Avignonnets et la ville par sa topographie, et même aussi au sein du quartier (trois sous-quartiers au sein du même quartier). Difficultés dans les déplacements pour les personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes ( abaissement des trottoirs,)

- **Sécurité** : aménagements permettant de répondre à la sécurité notamment des enfants (ralentisseurs).

**Focus sur le projet des élèves de SEGPA du lycée du Pré Saint-Sauveur qui ont modélisé par la création d'une maquette 3D leur vision du quartier des Avignonnets de Demain.**

« Un quartier regroupant des lieux d'habitation, des commerces, des loisirs et des espaces de travail dans un environnement éco-responsable ((végétalisation des toits de l'école et murs bétonnées, installation de panneaux solaires, piétonnisation d'une partie du quartier) et avec une visée touristique ( création d'un roof top avec une vue panoramique de Saint-Claude). »

#### **3) En matière de services publics**

- **Parentalité/ Jeunesse** : connaissance des structures et dispositifs mais difficultés à trouver la bonne information. En attente d'activités à visée de loisirs et pas toujours à visée d'accompagnement parental. L'entraide familiale a été soulignée par les participants. Une offre à développer auprès des grands ados.

- **Lieux de rencontre à développer** : after work, lieux d'échanges et d'entraide, ...

- **Offre culturelle et associative riche** : « il fait bon vivre culturellement à Saint-Claude » mais il est souligné un sentiment de perte dans les relations sociales (les gens sortent moins, il y a moins d'investissements de leurs parts) effet COVID ??

- **Santé** : manque de médecins spécialistes, d'espace de paroles pour les aidants

#### **4) En matière d'emploi**

- Les offres d'emploi et de formation existent sur le bassin de Saint-Claude mais ne « collent pas » forcément aux aspirations des habitants.

- Un manque d'accompagnement pour les projets de reconversion ou de création d'entreprise.

- Un manque de lieu de rencontres et d'accompagnements identifiés

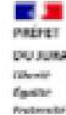
### **Conclusion**

Même si le nombre de recueils de la parole des habitants reste relatif, ces différents modes de concertation ont permis de retenir certaines thématiques qui ont déjà fait l'objet d'actions sur l'année 2023. Pour exemple le développement d'un espace jeunesse, la mise en place d'ateliers pour la création d'espaces conviviaux sur les parcelles libérées ou d'ateliers de remobilisation insertion/emploi.

Ces temps de concertation renouvelés sur plusieurs périodes de l'année, sont un bon moyen de réajuster les plans d'actions en fonction des besoins des habitants.

## 2- SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS HABITANTS ET PARTENAIRES

- **compte rendu séminaire bilan contrat de ville du 15 décembre 2023**



### Compte-rendu séminaire Contrat de ville 2024-2030

Saint-Claude, Jura

15 décembre 2023

#### Table des matières

Contrat de ville 2024-2030 .....	2
I) Ateliers de quartiers .....	2
1) Atelier groupe 1 .....	2
2) Atelier groupe 2 .....	5

### Contrat de ville 2024-2030

#### I) Ateliers de quartiers

##### 1) Atelier groupe 1

Animateur : Antoine BEJEAN.

Ce qui va mieux dans la vie du quartier	Ce qui va moins bien dans la vie du quartier	Ce qu'il faut imaginer/inventer (5désis)
<p>- <b>Un meilleur ancrage des actions</b> Des actions plus pérennes, des projets dans une continuité et un appui de la ville de Saint-Claude dans l'ingénierie des projets qui est très intéressant. Cet ancrage amène à une meilleure reconnaissance par les habitants et les acteurs, ainsi qu'à mieux s'inscrire dans des stratégies globales co-construites.</p> <p>- <b>Une meilleure collaboration entre les acteurs</b> Les acteurs témoignent d'une ancienne habitude de travailler ensemble, mais les dispositifs et moyens de la politique de la ville ont permis des rencontres sur les temps de travail, pour valoriser les actions, mieux se connaître et mieux travailler ensemble. L'effet induit est une meilleure collaboration entre les acteurs, avec un aller vers s'étant largement développé ces dernières années. Le dispositif quartier d'été (ou la cité de l'emploi) illustre depuis 2020 cette synergie créée entre acteurs et l'émergence d'actions communes.</p>	<p>- <b>La dichotomie des rénovations</b> Des rénovations crève-cœur pour certains habitants et qui produisent beaucoup d'attentes sur les destructions/rénovations. Il y a une dichotomie entre l'avis positif des pouvoirs publics et l'avis triste des habitants. <b>Aux Avignonnets</b> ces destructions créées de grandes attentes chez les habitants de commerces et de services « <i>il n'y a plus rien ou plus grand-chose</i> ».</p> <p>- <b>La sécurité à nuancer</b> En plus des éléments qui ne sont pas constatés, des incivilités en lien avec le code de la route notamment. Très peu de délations des habitants sur des faits qui pourraient être problématique. Des professionnels de santé toujours « effrayés ou inquiets » de s'installer en QPV.</p> <p>- <b>Une perte démographique</b> Certains parlent même de trou démographique extrêmement préoccupant, avec une tranche d'âge qui disparaît (14-30 ans), qui quitte le quartier et même le territoire notamment pour des problématiques d'emplois (attrayant).</p>	<p>- <b>Se rassurer dans nos objectifs et nos évaluations</b> La qualité avant le nombre (10 personnes sur une action cela peut être une énorme réussite, et tout ce qu'on produit vers ces personnes).</p> <p>- <b>Poursuivre les instances/lieux/temps de rencontres d'échanges entre professionnels.</b> Un manque au regard des précédents CVU). Au moins deux fois par an, se réunir et passer d'une culture de l'appel à projets à une culture de la coordination/synergie d'acteurs. Attention de ne pas multiplier les instances, au contraire ne peut-on pas regrouper ces temps politico-financiers ? Et à l'inverse laisser plus de place au temps de travail en groupe.</p> <p>- <b>Fixer des orientations dans l'APP où les porteurs de projets peuvent garder en veille pour (co)construire leurs actions.</b></p> <p>- <b>Redonner une attractivité à ces quartiers</b> Faire revenir la classe moyenne, ré installer la mixité sociale, culturelle...</p>

## 2- SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS HABITANTS ET PARTENAIRES

<p>- <b>Un dynamisme des lieux</b> Aux Avignonnets, le dynamisme de l'école pédagogique, très présente dans les projets des associations et servant de centre de relais de l'information est très important. L'espace mosaïque occupe lui aussi un rôle central. Du côté de Chabot, le centre de loisirs (Chaboté) occupe ce rôle central.</p> <p>- <b>Des quartiers ouverts avec un lien social fort</b> Si les quartiers peuvent être éloignés du reste de la ville, à Saint-Claude, à l'inverse d'ailleurs, toute la vie ne se fait pas dans le quartier. Bien que l'on constate encore un éloignement QPV centre-ville. Il existe un fort lien social entre les habitants et même entre les deux quartiers de la ville, qui ne se percevait pas 5-6 ans en arrière. On ne parle pas de clivage entre les deux quartiers.</p> <p>- <b>Une sécurité dans les quartiers</b> Statistiquement, les moyennes en termes de sécurité dans les quartiers sont meilleures que les moyennes générales et comparables. (Attention cependant, beaucoup d'éléments échappent aux radars).</p> <p>- <b>Une identité positive de quartier</b> L'identité de quartier est plutôt positive sur les deux territoires, ce qui impacte évidemment la volonté de maintenir ces dynamiques positives. A Chabot un quartier qui vit très bien, avec très peu de vacances dans les logements et des services présents.</p>	<p>- <b>La crainte de l'après</b> « Et si ça s'arrête, il se passe quoi ? » en l'absence des moyens, de légitimité, de continuité avec le droit commun, comment faire sans les moyens de la politique de la ville. Un échec est constaté, il manque aujourd'hui d'assise solide pour pérenniser le travail. « La captation des publics, même si elle s'améliore, reste complexe, sans les moyens on ne pourra plus rien faire ».</p>	<p>C'est aussi indirectement travailler l'image projetée des quartiers.</p> <p>- <b>Réfléchir ensemble la reconstruction des quartiers</b> Qu'est-ce qu'on fait sur les espaces libérés : on consulte les habitants ? On en fait du lien social ? Du service ? C'est un enjeu central du futur CVU. Et comment on valorise l'histoire de ces quartiers ? Quel sera le rôle de la communauté de commune qui a beaucoup de compétences ?</p>
---	--	--

### 2) Atelier groupe 2

Animateur : Benjamin Coignet

Ce qui va mieux dans la vie du quartier	Ce qui va moins bien dans la vie du quartier	Ce qu'il faut imaginer/inventer (5défis)
<p>- <b>La collaboration entre les partenaires</b> Des collaborations nouvelles entre partenaires et acteurs au service du quartier (le partage des locaux par exemple), une culture de l'aller vers (notamment avec les adultes relais) et des temps de rencontres et d'interconnaissances à travers de nombreux dispositifs. Une diversité de financement qui est permis par le contrat de ville.</p> <p>- <b>Des actions qui fonctionnent</b> Le PRE et le système du tutorat qui interviennent très bien. Les activités sportives durant les vacances scolaires qui ont permis d'ouvrir le quartier. La mise en place des chantiers jeunes. Le développement des cafés des partenaires, des bénévoles, des parents. Un forum des associations avec des familles présentes. Une structuration de l'association des jardins partagés grâce au contrat de ville. Un seuil atteint sur certaines actions : moins dans l'attente et plus dans la proposition (tir à l'arc, ski, musée, etc.)</p> <p>- <b>Destructions et rénovations</b> Les démolitions ouvrent sur des perspectives nouvelles pour le quartier. Une amélioration du</p>	<p>- <b>La mobilité</b> Une problématique de mobilité sur les deux quartiers, surtout sur Chabot, accentué par le changement d'horaires des bus (le soir essentiellement).</p> <p>- <b>Emploi</b> Un taux d'emploi toujours en dessous des moyennes avec un problème de mobilisation et donc d'activation des dispositifs.</p> <p>- <b>Sécurité/incivilités</b> Des incivilités qui ne sont pas en baisse, dû à une poignée d'individus, notamment le vendredi soir. Une problématique avec le protoxyde d'Azote et une crainte chez les habitants d'aller témoigner. Aux Avignonnets une problématique d'éclairage public autour de l'espace mosaïque.</p> <p>- <b>La santé</b> L'engagement bénévole peine et n'est de toute façon pas suffisant pour accompagner dans la durée les habitants dans l'accès aux soins.</p> <p>- <b>Un manque de commerces</b> Manque constaté dans les quartiers et ce malgré la présence de locaux.</p>	<p>- <b>Travailler sur le déploiement d'une plateforme de mobilité</b> Sur la ville, avoir une porte d'entrée unique. L'objectif doit aussi être de désenclaver la ville et le quartier via a prise en compte des sujets de mobilité.</p> <p>- <b>Mobiliser les clauses d'insertion</b> Le plus possible, SIAE, Ai...</p> <p>- <b>Expérimenter un volet autour de la création d'entreprise</b> Sur la sécurisation des auto-entreprises (pépinière, etc.) ou des associations.</p> <p>- <b>Travailler le message et la confiance entre la population et les gendarmes et les forces de police et de sécurité</b></p> <p>- <b>Saisir le sujet de la santé et l'accès aux soins</b> Du CMPP et les diagnostics à perfectionner, notamment sur la prévention ou l'éducation à la santé.</p>

arc social en cours et des attentes de la part des habitants de « beauté » dans le quartier, plus de vie, plus de projets culturels...

- **Baisse de la délinquance**  
Chabot moins d'intervention de la gendarmerie.

- **Sectorisation aux Avignonnets**  
Un constat sur ce territoire avec trois sous-quartiers pouvant être identifiés, avec des effets de cloisonnement et de sectorisation.

## 2- SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS HABITANTS ET PARTENAIRES

- **compte rendu séminaire concertation partenaires du 15 janvier 2024**



### Séminaire contrat de ville Saint-Claude

15 janvier 2024

#### Table des matières

1) Aménagement du quartier-vie du quartier .....	1
2) Education-Emancipation-Autonomie.....	2
3) Emploi-Insertion-Création d'activité .....	3
4) Prévention-Sécurité .....	4
5) Quels sont vos priorités pour le contrat de ville, qu'en attendez-vous, quels grands défis ? .....	5
6) Les leviers de la participation citoyenne .....	6

#### 1) Aménagement du quartier-vie du quartier

Sujets émergents	Approfondissement des participants
Image, vie et histoire du quartier et de ses habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recréer des lieux de vie <i>A Chabot, la démolition de la banane à entrainer la destruction d'un lieu de vie (foyer personnes âgés.).</i></li> <li>- Recueillir la parole des habitants : être en communication permanente, régulière                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Propose un projet/Entretien le projet sur l'espace libéré par le centre social.</li> </ul> </li> <li><i>Une opportunité pour travailler sur l'éducation à l'environnement et favoriser le lien social/la dynamique des habitants.</i></li> <li>- Imaginer/Amplifier la création d'activités en amont de l'insertion par l'activité économique</li> <li><i>Des opportunités autour du cadre de vie.</i></li> <li>- Définir un projet sur les espaces libérés via le PPA (Le projet partenarial d'aménagement)</li> <li>- Mieux valoriser l'IAE dans la construction de parcours.</li> <li>- Faire le lien avec la DDT sur les espaces libérés et réfléchir ensemble (de l'activité économique, du service, du social...)</li> <li>- Accompagner les dynamiques locales</li> </ul>
Gestion des déchets et entretien du QPV	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Le compostage, la sensibilisation (compétence du SICTOM), en lien avec les jardins...</i></li> <li>- Faire revenir la médiathèque au cœur des quartiers, toute l'année, avec des formats renouvelés/innovants</li> </ul>
Commerces de proximité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recréer un lieu de rencontres et de projets, un ancrage sur Chabot-Miroir-Faubourg</li> <li>- S'appuyer sur les attentes et besoins des habitants en termes de commerces et de services</li> </ul>

## 2- SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS HABITANTS ET PARTENAIRES

### 2) Education-Emancipation-Autonomie

Sujets émergents	Approfondissement des participants
Maintenir l'offre : actions éducatives, jeunesse, mixité, culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas développer ou démultiplier les actions mais faire connaître l'existant aux habitants et aux acteurs</li> <li>- Générer de la cohérence territoriale (cité éducative, espace Mosaïque, PRE, CLAS, etc.)</li> <li>- Adapter les horaires aux habitudes et modes de vie des différentes catégories d'habitants</li> <li>- Maintenir l'offre de service d'offre périscolaire les mercredis pour les plus jeunes (enfants) notamment en gérant les déplacements entre les secteurs des quartiers</li> <li>- Faire revenir un espace d'information (type PIJ) pour les jeunes</li> <li>- Réduire le non-recours aux droits et services</li> </ul>
Favoriser la réussite éducative et développer l'ambition scolaire (jeunes filles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lever les freins aux trajets et à la mobilité</li> <li>- Ouvrir l'horizon des possibles pour les jeunes filles, sensibiliser sur des métiers masculins par exemple dès le collège</li> <li>- Travailler sur la confiance des jeunes filles</li> <li>- Intervenir auprès des parents sur le champ des possibles pour leurs enfants, notamment pour leurs filles</li> <li>- Mobiliser les partenaires sur l'axe parentalité pour l'insérer dans les actions</li> <li>- Montrer que les trajectoires sont multiples, que les débouchés sont nombreuses, que l'avenir est ouvert</li> </ul>
Développer la pratique sportive et liens avec les clubs locaux Organiser l'offre de formation linguistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Profiter des Jeux Olympiques pour impulser des actions en 2024</li> <li>- Finaliser un état des lieux en 2024 des services existants</li> <li>- Imaginer un espace de travail et de rencontre entre les acteurs</li> </ul>
Education et prévention de la santé (femmes et personnes vieillissantes ou isolées)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner les actions « santé » accompagnées par les différentes politiques publiques</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des groupes de travail, des espaces de rencontre</li> <li>- Renouveler les actions de prévention pour les personnes âgées et organiser la mobilité de soin</li> <li>- Proposer des actions et des événements autour de l'alimentation</li> <li>- Accompagner aux bilans de santé pour les précaires et les jeunes notamment</li> </ul>
Développer l'aller vers et la médiation (en lien avec postes de médiation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Croiser les pratiques professionnelles (et les cultures professionnelles) et travailler ensemble dans une logique de pied d'immeuble notamment</li> <li>- Expérimenter ou ré-expérimenter des rendez-vous festifs portés différents partenaires</li> </ul>

### 3) Emploi-Insertion-Création d'activité

Sujets émergents	Approfondissement des participants
Poursuivre la dynamique de coopération	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'articulation avec la cité de l'emploi</li> </ul>
Développer les actions de remobilisation (femmes et jeunes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les actions type Mix&amp;Match</li> <li>- Ouvrir les actions et espaces de ré-insertion de l'ASMH sur les QPV (dans des actions sur l'espace public par exemple)</li> <li>- Proposer des programmes allant au-delà de l'expérience (repérer, accompagner, suivre...)</li> </ul>
Poursuivre le développement de liens avec les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les outils existants</li> <li>- Créer des actions nouvelles, innovantes pour faire que les entreprises locales ouvrent leurs portes, viennent en QPV</li> <li>- Développer plus de clauses d'insertion, pour susciter les collaborations</li> </ul>
Conseiller et accompagner les projets de création d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des ateliers trimestriels, via France Travail, en partenariat avec les acteurs : sur la création d'entreprises, le numérique</li> </ul>

## 2- SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS HABITANTS ET PARTENAIRES

### 4) Prévention-Sécurité

Sujets émergents	Approfondissement des participants
Améliorer la sécurité routière (notamment pour les enfants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repenser le système d'éclairage public</li> <li>- Être sur un espace partagé pour que les automobilistes respectent les piétons</li> <li>- Clôturer l'espace de jeu pour les petits enfants</li> </ul>
Développer les liens population et forces de l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une nouvelle offre (VTT, service pour commerces)</li> <li>- Développer les espaces de rencontre avec les jeunes adolescents et la gendarmerie</li> <li>- Susciter les échanges d'information ou les dépôts de plainte de la population pour éviter l'aggravation ou l'installation durable des situations</li> </ul>
Poursuivre et développer les travaux de la cellule de veille et le lien avec le CSPD	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est déjà un objectif à poursuivre</li> </ul>

### 5) Quels sont vos priorités pour le contrat de ville, qu'en attendez-vous, quels grands défis ?

Restitution des différentes interventions des participants.

- « On est plein de petits légos qui s'assemblent »
- Un outil qui doit permettre de ne plus parler de quartier prioritaire
- Pouvoir faire des propositions spécifiques pour répondre aux grands défis
- Travailler en coopération avec les acteurs
- Identifier les besoins-difficultés des habitants des quartiers
- Répondre aux besoins et difficultés des habitants de façon cohérente et collaborative
- Faire découvrir toutes l'offre existante aux habitants
- Améliorer le cadre de vie, la cohésion sociale
- Permettre aux résidents de QPV en situation de handicap de bénéficier d'une offre d'emploi
- Apporter sa pierre à l'édifice sur des grands défis à relever
- Pouvoir vivre ensemble autrement, de manière plus inclusive
- Un outil de trait d'union, d'innovation sociale et de coopération décloisonnée
- Améliorer la connaissance mutuelle entre les acteurs
- Un levier financier indispensable d'intervention
- Rendre une dignité aux habitants, contre la stigmatisation
- Transformer les quartiers et le cadre de vie
- Renforcer le sentiment de sécurité et de sérénité pour la population
- Favoriser la mixité sociale en quartier et en dehors
- Améliorer le bien-être des locataires
- Rendre l'information plus accessible (permanence, atelier, communication)
- Permet de faire émerger les forces vives
- Permet le développement économique
- Réduire les discriminations
- Permettre l'insertion professionnelle et le parcours professionnel
- Ouvrir le champ des possibles
- Permettre l'expérimentation
- Comblent les trous dans la raquette
- Decloisonner les partenaires et acteurs
- Un récit de développement à 6 ans
- Un pacte de coopération pour réussir ce récit
- Une attention particulière aux spécificités des quartiers

### 6) Les leviers de la participation citoyenne

Restitution de l'échange rapide autour des grands principes de la participation citoyenne à venir à Saint-Claude.

- Être à l'écoute des habitants : « ce sont eux qui habitent ici et qui savent de quoi ils ont besoin »
- S'appuyer sur l'espace mosaïque
- Avoir un espace régulier d'échanges et de participation des habitants
- Faire des choses qui se voient, ne pas laisser croire aux habitants que leur participation ne sert à rien, les tenir informés en étant franc
- La parole des habitants est le point de départ de réponse aux besoins
- Des demandes simples et légitimes, qui demandent peu de moyens

## 2- SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS HABITANTS ET PARTENAIRES

---

### LISTE DES PARTENAIRES PRÉSENTS LORS DES CONSULTATIONS:

1000 Services / ASMH  
ARS BFC Délégation du Jura  
ASMH  
CAF 39  
Cap emploi  
CCAS Saint-Claude  
CCI  
CIDFF  
Cité Educative (coordonnateur)  
Cité scolaire du Pré Saint-Sauveur  
Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude  
Compagnie Ciel de papier  
Conseil Département 39  
Conseil du Jura insertion action sociale  
Coordinateur Clauses Sociales  
Coordonnatrice du CRE  
CPIE Du Haut-Jura  
DDETSPP 39  
DDFE  
Direction Départementale des Territoires  
Direction Générale des Services de Saint-Claude  
DSDEN-SDJES  
Espace Mosaïque  
France Travail  
Gendarmerie Saint-Claude  
Jardins Partagés  
La Fraternelle  
La Maison Pour tous  
Maison des Associations  
Manager commerce ville Saint-Claude  
Médiathèque Haut-Jura Saint-Claude  
Mission Locale Sud Jura  
Musée de l'Abbaye  
Oppelia Passerelle 39  
Police Municipale  
Service enfance Jeunesse et Sports ville Saint-Claude



### 3- PRESENTATION DE LA C.I.L ET DE C.I.A

#### CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT ET CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTIONS

Les enjeux de la politique des attributions sont un meilleur accès des ménages les plus défavorisés au parc social et une meilleure mixité sociale des villes et des quartiers.

Partant du constat que pour que la politique d'attribution des logements sociaux soit partagée et efficace, elle ne peut être définie qu'au plan local, sur le fondement du cadre national posé par les textes législatifs et réglementaires, il revient donc aux élus locaux de définir ces orientations, dont la mise en œuvre ne peut se faire sans le partenariat de l'État, des bailleurs sociaux, des réservataires et des associations.

Avec la loi Alur, la définition de la politique d'attribution a été positionnée à l'échelon intercommunal.

La conférence intercommunale du logement élabore les orientations en matière d'attribution, formalisées dans un document cadre approuvé par délibération de l'EPCI et validé par arrêté du préfet.

Ce document contient l'ensemble des objectifs sur le logement des publics prioritaires et leur répartition territoriale :

- objectifs de mixité sociale et d'équilibre entre les territoires, notamment les objectifs d'attributions en QPV et hors QPV ;
- les objectifs de relogement des ménages prioritaires DALO et ceux concernés par les projets de renouvellement urbain.

La CIL est co-présidée par le président de l'EPCI et par le préfet de département. Elle est composée des partenaires concernés : maires des communes membres de l'EPCI, bailleurs sociaux, réservataires, associations, ...



## 4- DISPOSITIFS MOBILISABLES DU DROIT COMMUN ET DES DISPOSITIFS DÉDIÉS

### Synthèse du droit commun et des dispositifs spécifiques mobilisables dans les quartiers prioritaires

#### 1. DDETSPP : Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

<b>INSERTION/EMPLOI</b>
Contrats aidés : secteur marchand (CIE) et secteur non-marchand (PEC), emplois francs
Insertion par l'activité économique
Collectif inclusion soutenu dans le cadre de la cité de l'emploi
Augmentation de l'offre de pré-insertion avec cofinancement Etat/ Conseil Départemental
Parrainage: Chambre des métiers et de l'artisanat au niveau départemental
Offre de service de la mission locale: antenne à Saint-Claude, hors QPV
Clauses sociales d'insertion : Déploiement des clauses cofinancées Cité de l'emploi
Club « Les entreprises s'engagent », volet QPV
France Travail à compter 2024
<b>COHESION SOCIALE</b>
Point Conseil Budget
CALPAE : Plan pauvreté en lien avec le Conseil Départemental
Pacte des solidarités 2024/2027
Schéma départemental des services aux familles
Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance en lien avec le CD (secteur PMI et ASE)
Aide alimentaire :
Epicerie St Claude 4 500 € (2023)
Restos du coeur 8 564 € (2023)
Mobilité
Mobilité solidaire de l'ASMH
Plateforme de mobilité portée par la mission locale : subvention de 52 000 € (AAP CEJ JR – 01/10/2022 au 31/12/2023)
Plate forme mobilité cofinancée Cité de l'emploi
Emplois Francs (aide au recrutement d'habitants des QPV)

#### 2. DDFE : Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité

CIDFF : Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles
Mobilisation du BOP 137
Soutien pour la construction d'appels à projets pour trouver des financements complémentaires
Soutien à l'ouverture d'une antenne pour structurer les permanences, assoir l'adulte relais dans un cadre de confiance, offrir un accueil aux usagers plus pérennes sur la semaine

#### 3. ARS : Agence Régionale de Santé

Financement de l'action « Point infos santé » au CCAS de St Claude
6700 € en 2023
Mise en place d'une cellule de cas complexes
Financement de formations santé mentale 5000€
Financement association des jardins partagés de St Claude (6000€)
Signature de la charte PNNS
La collectivité via l'espace mosaïque (CCAS) propose de l'activité physique adaptée aux différents publics pour un coût modique

## 4- DISPOSITIFS MOBILISABLES DU DROIT COMMUN ET DES DISPOSITIFS DÉDIÉS

### 4. DDT : Direction Départementale des Territoires

AMENAGEMENT DES QUARTIERS
Programme de démolition dans la cadre des aides à la pierre (FNAP) 1 637 902 € (FNAP) 2 752 236 (Action logement) 1 720 000 (Banque des territoires) L'accompagnement à la rénovation urbaine s'est réalisé dans le cadre du droit commun (hors ANRU) avec la démolition de 344 logements entre 2020 et 2023 (Chabot et Avignonnets). Dans le cadre de France relance l'État a apporté un soutien financier de 420 000 € (les travaux qui portent sur 165 logements des tours de Chabot démarrage 2024).
Réhabilitation 420 000 € du plan de relance pour 42 logements à Chabot
Abattement de TFPB 300 000 € / an
Mise en place de la conférence intercommunale du logement (portée par l'EPCI)
Mise en place de la conférence intercommunale du logement (portée par l'EPCI)
Renaturation / rénovation thermique/ Ecoles en QPV Fonds vert BOP 135 (FNAP) sous conditions d'éligibilité Renaturation des espaces communs (avec un traitement des îlots de chaleur) Réhabilitation thermique et restructuration des bâtiments

### 5. DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

Financement de projets culturels / AAP contrat de ville
Pass'Culture
Eté Culturel
C'est mon patrimoine
Dispositif un livre à soi

### 6. SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

<p><b>PEDT : Projet Educatif Territorial</b> Les accueils périscolaires concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-AVIGNONNETS (fonctionnement en périscolaire, 40 enfants maxi)</li> <li>-MOUTON (fonctionnement en périscolaire, 20 enfants maxi)</li> <li>-FAUBOURG (fonctionnement en périscolaire, 30 enfants maxi)</li> <li>+ accueil de loisirs mercredis et vacances à CHABOT (55 enfants maxi)</li> </ul> <p>Chaque école/accueil de loisirs a défini des objectifs partagés par la période concernée :</p> <p><u>Avignonnets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer des actions contribuant à développer les apprentissages fondamentaux et de nouvelles compétences.</li> <li>-Renforcer la coopération entre équipe enseignante et accueil de loisirs</li> <li>-Promouvoir la santé, le bien-être et l'épanouissement des élèves</li> </ul> <p><u>Faubourg :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Vivre ensemble, respect et sécurité</li> <li>-Illustrer en ateliers les apprentissages de l'école</li> <li>-Favoriser le bien-être des enfants et des adultes</li> </ul> <p><u>Mouton :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Accueillir les enfants dans des conditions agréables</li> <li>-Favoriser l'échange parents-structure</li> <li>-Permettre à l'école et accueil de loisirs de mener des projets communs qui font sens.</li> </ul>
Service Civique : 16/25 ans
Engagement de 6 à 12 mois
Pass'Sport
Plan 5000 équipements sportifs avec objectifs en QPV

## 5- PRÉSENTATION CITE ÉDUCATIVE ET CITÉ DE L'EMPLOI

---



Le label Cité de l'emploi obtenu en 2021 pour les quartiers prioritaires de St-Claude vise à lever les difficultés accrues rencontrées par les habitants des Avignonnets et de Chabot/ Miroir pour accéder à l'emploi, à la qualification et/ou aux dispositifs d'insertion comme en témoigne le taux d'emploi inférieur de 20 à 30 points par rapport au niveau de l'EPCI notamment pour les femmes.

La Cité de l'emploi vise également une coordination et une coopération renforcées entre les acteurs du territoire pour accompagner le parcours des habitants.

La feuille de route de la cité de l'emploi de St Claude prévoit de :

- renforcer la coordination des acteurs,
- « aller vers » pour mieux identifier les publics les plus éloignés de l'emploi, notamment les femmes et les jeunes,
- lever les freins périphériques,
- mobiliser les habitants sur des actions de découverte « métiers » et des entreprises,
- travailler sur l'offre d'insertion par l'activité économique

Dotée de 100 000 € par an de 2021 à 2023, les moyens de la cité de l'emploi ont permis de soutenir 16 projets différents pour la remobilisation et / ou le développement des compétences de quelque 280 habitants les plus éloignés de l'emploi.

L'appui apporté par la cité de l'emploi aux acteurs locaux a également permis de développer les coopérations et de faire émerger de nouvelles pistes d'actions ou façons de travailler.

Face aux difficultés à identifier ou à orienter le public vers les actions proposées et au regard des constats posés collectivement sur les freins importants et multiples rencontrés par les personnes éloignées de l'emploi, des actions coproduites, articulant les compétences sociales, insertion, culturelles des partenaires locaux ont permis de travailler sur les questions de repérage, d'orientations, sur la levée des freins et de favoriser la logique de parcours pour les bénéficiaires.

## 5- FEUILLES DE ROUTE CITE DE EDUCATIVE ET CITE DE L'EMPLOI

---



Les cités éducatives s'appuient sur une large alliance éducative visant une plus grande coordination des dispositifs existants pour la réussite des élèves et des enfants dans les quartiers et afin de réduire les inégalités et lutter contre le décrochage scolaire.

Leurs objectifs sont de :

- Conforter le rôle de l'école : rechercher une meilleure mixité sociale, encourager l'ambition scolaire, renforcer les alliances éducatives...
- Promouvoir la continuité éducative : renforcer l'implication des parents, développer la pratique sportive, promouvoir l'éducation scientifique, artistique et culturelle, développer l'apprentissage des langues...
- Ouvrir le champ des possibles : découvrir le monde du travail, favoriser l'insertion professionnelle, développer des partenariats internationaux...

Elles intègrent également 4 dimensions transversales :

- La relation des parents avec l'école et les institutions.
- Le vivre-ensemble et les valeurs de la République.
- Les poursuites d'études et l'insertion professionnelle.
- La recherche de la mixité et de la diminution des inégalités entre les sexes.

La Cité éducative de Saint Claude a été labellisée en 2022. La convention tripartite de la entre l'Etat, l'Education nationale et la collectivité couvre la période 2022 / 2024 et prévoit une enveloppe annuelle de 200 000 € gérée sous forme d'appel à projets.

La cité éducative soutient une quarantaine de projets par an portant par exemple sur :

- Le sport, le bien-être et la santé, la cohésion et la citoyenneté pour les collégiens et lycéens (sorties éducatives et sportives, découverte des clubs de sport, histoire et patrimoine locaux, journalisme, métiers du cinéma...)
- La découverte des métiers, des opportunités professionnelles locales et la diversification des orientations (métiers du Haut Jura, de l'animation, découverte des filières, de l'enseignement supérieur, des métiers de l'environnement...)
- L'accompagnement des parents et le lien avec le milieu scolaire (interprétariat, information des parents, socialisation précoce des enfants, web radio, valorisation de parcours de réussite...)
- La laïcité, la culture, l'environnement, l'accès à la lecture ou la découverte et le développement de la pratique sportive.

## 6- CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES SIGNATAIRES

---

- REGION
- DEPARTEMENT
- COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA  
SAINT-CLAUDE
- ARS
- CAF
- SDEJS
- FRANCE TRAVAIL
- CAISSE DES DEPÔTS

## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

---

### - Contribution de la Région Bourgogne Franche-Comté

La Région est cheffe de file en matière d'aménagement et de développement durable du territoire. Son action doit permettre à chaque territoire de se développer et de s'aménager durablement, afin que chaque habitant puisse vivre dignement dans son territoire.

Dans cet esprit, la Région accompagne les quartiers politique de la ville, aussi bien sur le volet humain qu'urbain. C'est un axe essentiel de la politique de différenciation de la région destinée à soutenir plus, ceux qui ont moins.

Les thématiques prioritaires d'intervention de la région sont en cohérence avec ses grands enjeux régionaux (compétences, priorités) :

- Favoriser l'accès à la formation, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat
- Accroître l'attractivité des quartiers par l'amélioration du cadre de vie et du parc de logements, par le soutien au développement économique et commercial et par l'accompagnement des actions favorisant la création de lien social
- Améliorer les conditions de vie des habitants du quartier en accélérant la transition écologique et énergétique par le soutien aux actions de sobriété et d'efficacité énergétique, de développement durable et de protection de l'environnement et en promouvant les actions de santé environnement

La région mobilisera prioritairement ses financements de droit commun (économie sociale et solidaire, culture, sport, transition énergétique) et spécifiques (en cohérence avec son plan de mandat) pour soutenir les actions proposées au contrat de ville au regard de ses orientations stratégiques. Elle pourra également mobiliser les fonds européens dans le cadre du PO FEDER – FSE+.

Les modalités d'engagement de la région sont précisées et déclinées dans ses dispositifs d'intervention. »

## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

---

### - Contribution du DEPARTEMENT DU JURA

#### LA POLITIQUE DES SOLIDARITÉS DU DÉPARTEMENT DU JURA

Le Département définit et met en œuvre la politique d'action sociale concernant :

- Les personnes âgées
- Les personnes adultes handicapées
- L'enfance et la famille
- Les publics en situation de précarité

Le Pôle des Solidarités (PDS) et les Délégations des Solidarités sur les territoires assurent un service de proximité polyvalent sur tous les champs sociaux et médico-sociaux. Les professionnels du Département conduisent des missions d'accueil, d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement de toute personne en situation de fragilité.

##### En direction des personnes âgées

- Financement de prestations individuelles aux personnes âgées
- Participation aux dépenses d'investissement dans les établissements
- Subventions aux associations qui œuvrent au profit des personnes âgées.

##### En direction des personnes en situation de handicap

- Attribution d'aides individuelles (aide-ménagère, portage de repas, allocation compensatrice tierce personne et frais professionnels)
- Participation aux frais d'hébergement (en établissement et en placement familial) ou de prise en charge par des services d'accompagnement.
- Financement prestation de compensation du handicap (PCH) en lien avec la MDPH

##### En direction de l'enfance et de la famille

- Prévention maternelle et infantile
  - Action de prévention et de la promotion de la santé de la mère et de l'enfant de moins de 6 ans.
  - Offre de soins préventive, une écoute, un accompagnement et une aide à la parentalité.
  - Agréments des assistants maternels et familiaux ainsi que l'autorisation, le contrôle et la surveillance des établissements accueillant des enfants de moins de 6 ans (halte-garderies, crèches, etc...).
- Aide sociale à l'enfance
  - Soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs et à leur famille confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social.
  - Interventions auprès des majeurs de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
  - Accueil des enfants qui lui sont confiés
  - Agrément en matière d'adoption
- Mission Jura Enfance à protéger
  - Recueil, traitement et évaluation tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou de risque de danger



## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

---

### **FOCUS – LA POLITIQUE INSERTION ET ACTION SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU JURA**

Le Département définit et met en œuvre une stratégie de lutte contre la précarité en matière d'insertion, d'action sociale et de logement.

Cette stratégie repose sur :

- Une politique d'action sociale qui propose des services de proximité
- Une politique du juste droit en matière de revenu de solidarité active et d'accompagnement de ses bénéficiaires
- Une politique départementale d'insertion par le financement d'actions d'insertion sociale et professionnelle
- Une politique de contrats aidés qui utilise l'activité comme levier de remobilisation
- Une politique de prévention des expulsions locatives notamment avec la gestion du fonds de solidarité logement (FSL)

Différents dispositifs de lutte contre la précarité et en faveur de l'autonomie sociale des personnes sont mis en œuvre :

#### **Le programme départemental d'insertion (PDI)**

- Financement de structures d'insertion par l'activité économique
- Financement d'actions d'insertion sociale et professionnelle notamment dans les domaines de la mobilité, l'estime de soi,...

#### **Le Financement de contrats aidés spécifiques et adaptés aux personnes éloignées de l'emploi**

- Cofinancement des Contrat à Durée Déterminée d'Insertion CDDI en structure d'insertion
- Financement de CAE 7H
- Cofinancement PEC CAE pour les structures secteur non marchand
- Financement des CIE pour les entreprises du secteur marchand

#### **Le dispositif RSA**

- La gestion financière et le pilotage de l'allocation du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- L'orientation et accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA
- L'étude des recours administratifs et contentieux et demandes de remise d'indus (RSA)
- Financement de référents RSA spécialisés auprès de structures partenaires

#### **L'action sociale**

- Subventions d'investissements et de fonctionnement en faveur des organismes du domaine social et médico-social
- Aides financières individuelles
- Financement de mesures contractuelles d'accompagnement social (logement, budget...)

#### **L'accompagnement social en lien avec le logement**

- Le pilotage du Fond Solidarité Logement et de la prévention des expulsions
- La lutte contre la précarité énergétique par la mise en œuvre du dispositif Accompagnement Social à la Maîtrise de l'Énergie et des ateliers Énergie Logis

## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

---

### Les rôles et missions des intervenant sociaux du Département au sein des Maisons des Solidarités

La conduite de ces politiques se fait en lien étroit avec les Délégations Territoriales des Solidarités et les équipes de travailleurs sociaux polyvalents, les travailleurs sociaux spécialisés Insertion et les conseillères professionnelles.

- 47 travailleurs sociaux polyvalents de secteurs accueillent, orientent et accompagnent toute personne rencontrant des difficultés d'ordre social, familial, budgétaire ou de logement : mobilisation de dispositifs à destination des publics en situation de précarité, demandes d'aides d'urgence, orientation vers des partenaires spécialisés sur des enjeux spécifiques, accompagnement dans la remobilisation et l'autonomie...
- 12 travailleurs sociaux spécialisés insertion mettent en œuvre un accompagnement social renforcé pour les bénéficiaires du RSA qui ont besoin de lever des freins sociaux pour faciliter leur retour vers l'activité et l'emploi.
- 9 conseillères professionnelles mettre en œuvre un accompagnement global renforcé des bénéficiaires du RSA qui ont besoin de dynamiser leur parcours professionnel et de se confronter au marché du travail.

La politique d'Insertion et d'Action Sociale du Département, portée par le biais de divers dispositifs adaptés aux besoins des personnes, est dynamisée par une approche partenariale forte qui veille à l'articulation des approches et des acteurs sur le territoire du Jura, et au cœur des territoires locaux.

Les liens avec la Politique de la Ville sont importants pour promouvoir une intelligence collective de nos interventions, chacun sur ses expertises et ensemble au service des publics que nous accompagnons.

## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

---

### - Contribution de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude

En mai 2021, la Communauté de Communes Haut-Jura-Saint-Claude (CCHJSC) et la ville de Saint-Claude ont signé avec l'état la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

La CCHJSC dispose de la compétence en matière de développement économique et s'est donc engagée aux côtés de la commune de Saint-Claude dans le but de favoriser le développement économique, la création d'emplois sur son territoire en accompagnant les projets de rénovation des cellules commerciales et en portant des projets structurants dans le cadre du programme Ti2 (Territoires d'Industrie phase II). La communauté de communes participe également à l'aménagement du territoire, à l'environnement ainsi qu'au rayonnement culturel (musée, médiathèque, conservatoire) de la commune.

Dans le cadre de l'engagement quartiers 2030, la CCHJSC participera sur la commune de Saint-Claude à travers le Programme « Petites Villes de demain », à titre d'exemples :

- **Démolition de la friche Industrielle CHACOM** : La CCHJSC est propriétaire d'un bâtiment ancienne fabrique de pipes de l'entreprise CHACOM, à proximité immédiate du quartier du Faubourg-Marcel. Le projet vise à renaturer le paysage de la ville de Saint-Claude afin de créer des conditions de développement favorable à un réservoir de biodiversité grâce à un processus de restauration spontanée des sols. Cette contribution participera à l'axe n°1 accompagnement des quartiers du contrat de ville 2024-2030 dans leurs transitions qui tendent à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.
- **OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)** : Sur la question de la politique du logement au sein de la commune de Saint-Claude, la CCHJSC s'est engagée et participe depuis 2018 à l'animation de la commission intercommunale du logement de la commune de Saint-Claude. Avec le lancement de l'OPAH sur l'ensemble des communes de Haut-Jura Saint-Claude pour cette année 2024, la CCHJSC offre des aides pour sortir les logements de l'insalubrité, favoriser les réhabilitations globales d'immeubles entiers classés très dégradés et aider les copropriétés qui engagent des programmes de rénovation énergétiques. Cette contribution entrera également dans l'axe n°1 accompagnement des quartiers du contrat de ville 2024-2030 pour le programme de relogement qui pourra accompagner les bailleurs sociaux pour faire face au logement vacant mais aussi aux enjeux énergétiques.

## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

---

### - Contribution de l'Agence Régionale de Santé

#### SAINT CLAUDE :

Autour des grands enjeux de santé publique (vieillesse, addictions, santé mentale, santé environnement, inégalités sociales et territoriales de santé...), la stratégie régionale définie dans le Projet Régional de Santé (PRS3) vise à renforcer la qualité, la proximité, la gradation de l'offre de santé (prévention, soins et accompagnement médico-social), à améliorer l'état de santé de la population et tout en facilitant l'accès et le parcours aux soins de chaque personne recourant au système de santé.

En application du principe d'universalisme proportionné, les contrats de ville participent à la construction des dynamiques territoriales de santé, en lien le cas échéant avec les contrats locaux de santé (CLS) et en articulation avec le PRS3, pour mettre en œuvre des actions au plus près des populations.

Bien que non couvert par un CLS depuis 2017, nous avons une attention toute particulière sur ce secteur en poursuivant le financement des points infos santé (6 700€) portés par le CCAS de la ville de Saint Claude. 2 sites sont visés quartiers des Avignonnets et Chabot Miroir avec l'espace Mosaïque.

Des actions de prévention sont menées sur la ville de Saint Claude et bénéficient aux habitants du QPV :

La ville s'est engagée à porter une cellule de cas complexe en lien avec la santé mentale. Une formation à hauteur de 5000 € a été dispensée aux porteurs de cette cellule. Santé mentale et sécurité.

Une antenne du CSAPA CARRUD Oppélia Passerelle 39 est également implantée dans le centre-ville de St Claude pour apporter une réponse de proximité aux personnes souffrant d'addictions.

Des associations telles que le CPIE du Haut Jura et « Les jardins partagés » sont financées respectivement à hauteur de 5000€ et 6000€ afin de promouvoir la nutrition (activité physique, alimentation) auprès des publics précaires.

Une formation prévention Compétences Psychosociales (CPS) financée par l'ARS et déployée par la Mutualité française BFC a été proposée aux services « jeunesse » de la ville, sans retour à ce jour. Cette formation est gratuite pour les bénéficiaires.

L'ARS, à défaut de conclure un CLS sur le Haut Jura, s'active à promouvoir la création d'une CPTS qui pourrait porter des actions de prévention par les professionnels de santé du territoire. Une réunion aura lieu courant février et réunira une cinquantaine de professionnels de santé afin de promouvoir les attentes et atouts d'une CPTS.

Une rencontre est en cours de préparation avec le concours de Mme la sous-préfète de St Claude le 18 mars avec les 4 présidents de COM-COM pour relancer une dynamique CLS .

**Pour conclure**, en l'absence de porteurs d'actions de Prévention sur les territoires, l'ARS a mis en place un réseau régional d'action de prévention et de promotion à la santé (RRAPPS) qui peut intervenir au plus près des territoires lorsque le besoin a été identifié.

Cette instance se rassemble 2 à 3 fois par an afin d'échanger sur les perspectives d'actions à mettre en œuvre.

Cette année une formation santé environnementale est en cours de déploiement sur tout le département auprès des personnels qui accueillent des enfants intolérants ou présentant des allergies alimentaires.

Dans un premier temps toutes les IDE scolaires , des personnels du CD 39 vont être formés suivront les personnels des collectivités.

L'instance Précarité portée par la DETSPP et l'ARS (qui regroupe l'ensemble des acteurs du sanitaire et du social) a donné lieu à la mise en œuvre de 4 groupes de travail :

- La prise en charge sanitaire et sociale des femmes (en particulier en milieu rural)
- La mobilité (notamment l'identification de l'ensemble des dispositifs mobiles sur notre département)
- Santé migrants
- Santé, logement et l'accompagnement à domicile

## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

---

### - Contribution de la Caisse d'Allocations Familiales

Axes d'intervention de la Caf du Jura dans le contrat de ville dans le respect des engagements de la COG 2023-2027 et des engagements de la CTG Haut Jura St Claude 2021-2025.

Le contrat de ville 2024-2030 étend le périmètre des quartiers ciblés soit Avignonnets, Chabot, Miroir et Faubourg Marcel.

Développer des services attentionnés tout au long des parcours de vie :

#### **1 Réduire les inégalités d'accès des enfants et des adolescents aux activités péri et extrascolaire pour favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et l'épanouissement des enfants :**

La Caf subventionne des projets se déroulant pour tout ou partie dans les différents quartiers politique de la ville. Elle soutient également dans son fonctionnement l'association des jardins partagés qui interviennent dans les quartiers avec différentes actions en pieds d'immeuble.

Ses actions contribuent :

- A la mixité sociale lorsqu'elles se déroulent dans la structure
- A tisser un lien de confiance avec les habitants et entre les habitants des quartiers permettant l'expression de leurs besoins, envies...lors des actions hors les murs
- A l'appropriation du quartier
- A la prévention en matière de santé

Des accueils de loisirs au plus près des écoles de quartiers en périscolaire et l'accueil extrascolaire situé sur le quartier de Chabot

Une subvention supplémentaire a été accordée afin de renforcer le personnel de ces accueils et permettre un accueil inclusif de tous les enfants.

Par le biais du dispositif CLAS, la Caf du Jura soutient financièrement la Mairie de Saint Claude dans son engagement à accompagner les familles des territoires concernés par la politique de la ville pour la réussite scolaire de leurs enfants. Le Comité Opérationnel Départemental CLAS/REAAP a renouvelé pour l'année 2023/2024 l'agrément permettant à 16 enfants (réunis en 2 collectifs) scolarisés dans les écoles élémentaires des Avignonnets et du Faubourg et leurs parents de bénéficier du dispositif en complémentarité des autres dispositifs de soutien à la scolarité notamment le CRE. Un travail d'ouverture et de mise relation des familles avec les ressources présentes sur la ville est réalisé (Médiathèque, Musée, Jardins partagés). Des fragilités sont toutefois à noter dans le recrutement pour répondre au taux d'encadrement réglementaire (2 accompagnateurs pour 8 à 12 enfants) et dans l'adhésion de l'établissement scolaire du faubourg et des familles au dispositif proposé.

#### **2 Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes**

Un secteur jeunes :

Le projet social du secteur jeunes identifie 5 objectifs issus du diagnostic réalisé :

- Impliquer les jeunes pour une meilleure efficacité dans la réponse à leurs besoins
- Ouvrir l'espace jeunesse aux associations et diverses structures locales désirant atteindre les jeunes au sein de leurs propres actions
- Accompagner les jeunes dans leur parcours d'avenir (formations, stages, expériences diverses, insertion professionnelle, aide aux devoirs...)
- Impliquer les jeunes dans la structure
- Offrir une offre d'actions et d'animation sociale dans la continuité du centre social

## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

---

### **3 Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap en lien avec les partenaires**

Le centre social se situe sur le quartier des Avignonnets, il a été demandé que des actions hors les murs soient organisées sur les autres quartiers politique de la ville.

Un centre social (projet 2022-2025) 4 axes ont été identifiés :

- Axe 1 Favoriser le lien social pour une cohésion de territoire
- Axe 2 : Favoriser l'inclusion sociale pour lutter contre l'exclusion sociale
- Axe 3 : favoriser l'accompagnement à la parentalité à travers les différentes étapes de vie des enfants
- Axe 4 transversal : Favoriser la participation des habitants pour répondre à leurs besoins

Il est à noter que le centre social porte deux autres services conventionnés : France Services et une antenne de la poste.

Dans le même temps les équipes n'ont pas (ou peu) été renforcées au détriment de la mise en place du projet social et des missions du centre social.

La Caf facilite l'accueil des enfants porteurs de handicap en permettant l'octroi de financements dans le cadre de son appel à projet annuel Fonds Publics et territoire visant à permettre le renfort des équipes et la formation du personnel. Elle verse également des bonus handicap pour les enfants accueillis en crèche et dès 2024 pour les alsh.

### **4 Soutenir les parents en couple seuls ou séparés dans l'exercice de leur parentalité de la naissance à l'adolescence**

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « 1,2,3 Soleil » présent dans le quartier des Avignonnets est un espace aménagé et sécurisé ouvert aux parents et leurs enfants de 0 à 6 ans, le mardi de 15h30 à 17h45. Le LAEP permet aux parents de tisser du lien avec d'autres parents, de rencontrer des professionnels/bénévoles formés à l'écoute, de s'octroyer une pause dans leur quotidien ; aux enfants de développer leur socialisation notamment avant l'entrée à l'école maternelle, de s'éveiller en dehors de la maison en présence d'autres enfants et adultes autour du jeu libre. La fréquentation du lieu par les familles est en nette augmentation depuis 2022 (34 parents différents accueillis, 43 enfants en 2022). Le bon fonctionnement du service et son développement se heurte cependant aujourd'hui à la fragilité des moyens humains affectés au service (1 salariée et 2 bénévoles).

Le service de Médiation Familiale géré par l'ASEAJ et présent à Saint Claude (8 rue REYBERT) se propose aux familles du territoire bien au-delà des quartiers concernés par la Politique de la ville. Le nombre de médiations réalisées à Saint Claude stagne depuis 2019 (une vingtaine par an). A noter que pour les parents, faire la démarche de venir en médiation reste difficile et que par ailleurs, le nombre de médiation Parents/adolescents (à l'échelle départementale) est en augmentation.

### **5 Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles**

La commune de St Claude dispose d'un seul établissement d'accueil de jeunes enfants d'une capacité de 55 places situé en centre-ville. Son fonctionnement permet de proposer des temps de garde régulier occasionnel ou d'urgence.

La Caf a lancé dès 2023, un appel à candidature à la labélisation AVIP auprès des EAJE du département afin de permettre aux familles en recherche d'emploi, en insertion, en formation... de bénéficier d'un accueil en EAJE sur des places qui sont réservées spécifiquement à ce type de public.

Par ailleurs la commune de St Claude réfléchi à un transfert de la crèche sur un autre site de la commune permettant un fonctionnement plus efficient de la structure. En effet actuellement la crèche fonctionne

## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

---

sur plusieurs niveaux générant plusieurs difficultés (renforcement des équipes, déplacements des enfants et du personnel par les escaliers...) Par ailleurs le bâtiment n'est accessible qu'à pied pour les parents qui doivent se stationner avant le parc ou en contrebas du parc.

Le Relais Petite Enfance est géré par la commune. Il a fermé durant de longues périodes entre 2018 et 2023. Toutefois sa réouverture en 09/2023 a été l'occasion de repenser son fonctionnement et notamment l'organisation de ses temps de jeux dans les locaux du LAEP situé sur le quartier des Avignonnets.

### **Les préconisations de la Caf :**

- Maintenir le secteur jeunes malgré le départ de son animatrice et les difficultés de recrutement
- Permettre au centre social de développer pleinement son projet social, en adaptant les moyens humains en adéquation avec les différents services qu'il porte
- Développer la présence du centre social sur les autres quartiers politique de la ville et faciliter la mobilité des habitants pour accéder aux services du centre social
- Maintenir les services existants sur les quartiers (ALSH)
- Consolider et soutenir les services de soutien à la parentalité (CLAS / LAEP) en ajustant les moyens humains au regard de la demande des familles et du potentiel de développement.
- Conforter, accompagner, encourager et soutenir les actions multi partenariales organisées sur les quartiers par les différentes associations locales (CPIE, Jardins Partagés, Milo, La Fraternelle...

## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

---

### - Contribution de la Direction Des Services Départementaux De L'Education Nationale

#### Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

Objet : Déclinaison des projets éducatifs locaux dans les quartiers en politique de la ville du Jura.

Les projets éducatifs de territoire et plan mercredi, sont portés par les collectivités qui disposent de la compétence périscolaire et concernent essentiellement les enjeux de continuité éducative durant les temps périscolaires.

Les objectifs généraux des PEDT sont :

- Mobiliser les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant ;
- Favoriser les échanges entre les acteurs tout en respectant leur domaine de compétence ;
- Contribuer à la réussite éducative et à la lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs.

#### 1) QPV de Saint-Claude

Le PEDT-Plan mercredi est signé par la Ville de Saint-Claude, de fin 2022 à décembre 2025. Une articulation est prévue avec le Programme de Réussite éducative, la Cité éducative et le CLAS.

Les accueils périscolaires concernés :

- AVIGNONNETS (fonctionnement en périscolaire, 40 enfants maxi)
- MOUTON (fonctionnement en périscolaire, 20 enfants maxi)
- FAUBOURG (fonctionnement en périscolaire, 30 enfants maxi)
- + accueil de loisirs mercredis et vacances à CHABOT (55 enfants maxi)

Chaque école/accueil de loisirs a défini des objectifs partagés par la période concernée :

Avignonnets :

- Développer des actions contribuant à développer les apprentissages fondamentaux et de nouvelles compétences.
- Renforcer la coopération entre équipe enseignante et accueil de loisirs
- Promouvoir la santé, le bien-être et l'épanouissement des élèves

Faubourg :

- Vivre ensemble, respect et sécurité
- Illustrer en ateliers les apprentissages de l'école
- Favoriser le bien-être des enfants et des adultes

Mouton :

- Accueillir les enfants dans des conditions agréables
- Favoriser l'échange parents-structure
- Permettre à l'école et accueil de loisirs de mener des projets communs qui font sens.



## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

---

### - Contribution de FRANCE TRAVAIL

Au 1er janvier 2024, Pôle emploi devient France Travail et le Comité national pour l'emploi est créé.

#### OBJECTIFS PLEIN EMPLOI

- une organisation rénovée et une gouvernance partagée entre Etat et collectivités territoriales
- une plus grande coordination des interventions sur les territoires
- la mobilisation des acteurs de l'emploi autour de recrutements inclusifs
- l'amélioration de la prospection des entreprises

Concrètement il s'agit de préparer et définir, d'ici au 1er janvier 2025 :

- les orientations stratégiques du réseau pour l'emploi,
- un socle commun de services,
- des critères d'orientation partagés,

afin de permettre

- la mise en œuvre opérationnelle du RESEAU POUR L'EMPLOI,

associant

- L'ENSEMBLE DES ACTEURS qui participent à l'objectif de plein emploi

#### LE RESEAU POUR L'EMPLOI

- Proposer un maillage territorial en proximité « à moins de 5 ou 10 km de chez soi » et un appui aux démarches numériques en mobilisant les France Services et lieux de médiation numérique.
- Aller vers et repérer les publics grâce aux relais de proximité : tiers-lieux, cités de l'emploi, associations, clubs sportifs, maraudes numériques, mairies.
- Accompagner les publics spécifiques en lien avec les partenaires.
- Mobiliser toutes les solutions ponctuelles pour lever les principaux freins au retour à l'emploi : mobilité, santé, accueil des jeunes enfants.
- Mettre en œuvre des parcours adaptés aux besoins des demandeurs d'emploi : formation, création d'activité, mentorat, insertion par l'activité économique...

## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

### LES ACTEURS DU RESEAU POUR L'EMPLOI

	Identité des acteurs	Missions du réseau
1 <sup>ER</sup> CERCLE « de droit »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat,</li> <li>• collectivités territoriales,</li> <li>• France Travail (opérateur)</li> <li>• Missions locales (opérateur spécialisé)</li> <li>• Cap emploi (opérateur spécialisé).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil, orientation, accompagnement, formation, insertion et placement des personnes à la recherche d'un emploi ou rencontrant des difficultés sociales et professionnelles ainsi que, s'il y a lieu, versement de revenus de remplacement, d'allocations ou d'aides aux demandeurs d'emploi,</li> </ul>
2ème CERCLE (facultatif)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• entreprises adaptées,</li> <li>• Plie,</li> <li>• GEIQ,</li> <li>• Maisons de l'emploi,</li> <li>• ETT,</li> <li>• etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• réponse aux besoins des employeurs (recrutement, mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi)</li> <li>• information sur la situation du marché du travail et sur l'évolution des métiers, des parcours professionnels et des compétences</li> </ul>

- Action nouvelle en 2024 : prestation spécifique pour les personnes en situation monoparentale sur la conciliation des temps de vie : ouverture aux femmes résidant sur les quartiers.
- Contrats aidés : action à intensifier en partenariat avec les Missions Locales pour pouvoir proposer ces mesures d'insertion à des publics ciblés sur les QPV (objectif de 25%). Une action volontariste sur les publics jeunes pour mobiliser les CIE + les emplois francs.
- Focus Quartiers Prioritaires St Claude :

France Travail est associé aux principales actions qui ont été initiées dans le cadre de la Cité de l'emploi, notamment sur le volet évènementiel (forums) , parrainage, remobilisation (CMA/CIDFF).

Collaboration à l'organisation Mix and Match (forum au féminin pour la mixité des métiers et des formations).

## 6- CONTRIBUTIONS DES SIGNATAIRES

---

### - Contribution de la Caisse des Dépôts / Banque des Territoires



#### *Les interventions de la Banque des Territoires*

*Pour cette nouvelle génération de Contrats de ville, Engagements Quartiers 2030, la Banque des Territoires accompagne les collectivités pour mettre en œuvre leurs projets de territoire dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, et plus particulièrement autour de deux priorités stratégiques, la **transformation écologique** et la **cohésion sociale et territoriale**, en vue :*

- **d'accélérer le verdissement des quartiers** : atténuation du changement climatique (rénovation thermique des bâtiments, et notamment les écoles, déploiement de réseaux de chaleur, décarbonation de la mobilité, etc.) et adaptation des quartiers au changement climatique (renforcement de la nature en ville, lutte contre les îlots de chaleur, aménagements urbains, etc) ;
- **de favoriser l'investissement** dans les projets renforçant le développement économique, l'attractivité des quartiers et les équipements nécessaires aux habitants ;
- **de soutenir l'entrepreneuriat** via le programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » porté par Bpifrance

*Pour ce faire, la Banque des Territoires déploie son offre globale, mais aussi des programmes ou interventions dédiées, prévus notamment dans le cadre de la Convention d'objectifs signée avec l'Etat relative aux quartiers prioritaires de la Politique de la ville. Il s'agit notamment :*

- **de crédits d'ingénierie** pour co-financer l'ingénierie de projets urbains dans le cadre du NPNRU et pour accompagner des projets de développement économique, de cohésion sociale ainsi que des interventions sur l'habitat privé dégradé ;
- **de fonds propres pour investir** dans des projets visant au développement de l'attractivité des quartiers et à la cohésion sociale ;
- **de prêts de long terme** pour financer les projets dans les quartiers, aux côtés des bailleurs sociaux mais aussi pour la réalisation d'équipements avec les collectivités et avec des porteurs de projet privés.

*La Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts veillera également à ce que l'ensemble de ses dispositifs de droit commun bénéficient aux quartiers prioritaires de la Politique de la ville (foncières de redynamisation, investissements pour la mobilité durable, France Services ... ).*

*Pour chaque sollicitation financière (prêt, ingénierie, investissement), l'accompagnement de la Caisse des Dépôts sera subordonné aux critères d'éligibilité de son cadre d'intervention ainsi qu'à l'accord préalable de ses organes décisionnels compétents.*

## 7- GLOSSAIRE

---

ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CALPAE	Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CIA	Convention Intercommunale d'Attribution
CIL	Conférence Intercommunale du Logement
CIV	Comité Interministérielle des Villes
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLSM	Conseil Local en Santé Mentale
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPIE	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CPO	Convention Pluri-annuelles d'Objectifs
CPTS	Communauté Professionnelles Territoriales de Santé
CTG	Convention Territoriale Globale (CAF)
DDETSPP	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et la Protection des Populations
DDFE	Délégation Départementale aux Droits des Femmes
DDT	Direction Départementale des Territoires
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
FNAP	Fonds National d'Aide à la Pierre
FT	France Travail
IAE	Insertion par l'Activité Economique
LAEP	Lieu Accueil Enfants- Parents
NPNRU	Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
PEDT	Projet Educatif Territorial
PIJ	Point Info Jeunesse
PNNS	Programme National Nutrition Santé
QPV	Quartier Prioritaire de la politique de la Ville
SDEJS	Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
SICTOM	Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
TFPB	Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties